



FORMATIONS EN ASSURANCE • BANQUE • FINANCE

# NOS FORMATIONS 2023





## Relever le défi stratégique des « richesses humaines »

Le Groupe Ifpass se réinvente, évolue, bouge les lignes, innove, accélère sa transformation digitale et affirme son positionnement unique : celui d'Institut de référence de la formation, de l'emploi et des services dans les secteurs de l'assurance, de la banque et de la finance.

Les publics concernés par nos formations vont de l'alternant titulaire d'un Baccalauréat aux Directeurs Généraux de groupes et membres de Conseils d'administration, en passant par la formation continue de tous les collaborateurs. Nous sommes fiers d'accompagner des professionnels de l'assurance, de la banque et de la finance, de leurs parcours pédagogiques initiaux jusque dans leurs évolutions de carrière. Impliqué dans le partage de connaissances et la montée en compétences des collaborateurs, le Groupe Ifpass se démarque également par ses valeurs et surtout la force de son engagement.

Notre engagement sociétal constitue et illustre notre singularité, porté par une conviction : personne ne doit rester sur le bord du chemin. En effet, le Groupe Ifpass soutient l'insertion des jeunes tant au sein des Quartiers prioritaires de la ville qu'au travers de son implication pour le dispositif de l'état « #1jeune 1solution ». Bien évidemment, s'ajoute l'engagement historique dans le développement des compétences des salariés en situation de handicap et plus généralement des profils éloignés de l'emploi. Cette année, le Groupe Ifpass se mobilise d'ailleurs en faveur des femmes fragilisées en développant un nouveau parcours de formation spécifique afin de les préparer aux métiers de l'assurance, avec l'engagement d'un recrutement à l'issue de cette formation.

Les équipes du Groupe Ifpass sont heureuses de vous accompagner, dans la réalisation de vos projets liés aux richesses humaines.

**LAURENT ARACHTINGI**  
Directeur Général

# Notre expertise



**Notre agilité et notre réactivité, souvent plébiscitées par nos clients, nous permettent de nous différencier des autres organismes de formation.**

## UNE FORTE EXPÉRIENCE DE LA FORMATION

Fort de 70 ans d'expérience, le Groupe Ifpass, Institut de Formation de la Profession de l'Assurance, est l'institut de référence spécialisé dans la formation aux métiers de l'assurance, de la banque et la finance.

Avec plus de 1 500 formateurs à ses côtés et une connaissance parfaite de ces secteurs, le Groupe Ifpass dispose d'un panel très large de compétences qui couvrent l'ensemble des métiers. C'est cette richesse qui permet au Groupe Ifpass de vous accompagner à relever tous vos défis et tous vos enjeux de formation.

## UNE EXPERTISE EN INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

A l'Ifpass, nous vous proposons des formations sur-mesure parfaitement adaptées aux besoins de votre entreprise pour développer les compétences de vos collaborateurs et leur apporter une expérience de formation innovante. Notre expertise en ingénierie pédagogique nous permet de co-construire, avec vous, les formations ou les parcours qui répondent exactement à vos objectifs et contraintes sur des thématiques diverses : techniques d'assurance, comportementales, managériales ou de relation client...

Notre agilité et notre réactivité, souvent plébiscitées par nos clients, nous permettent de nous différencier des autres organismes de formation.

## UN ORGANISME DE FORMATION RECONNU ET CERTIFIÉ



***La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :***

- *actions de formation*
- *bilan de compétences*
- *actions permettant de valider les acquis de l'expérience*
- *actions de formation par apprentissage*

Cette certification délivrée par des organismes certificateurs accrédités vise à attester de la qualité de mise en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences. Elle est obligatoire et indispensable depuis janvier 2022, pour dispenser des actions de formations pouvant être financées par les OPCO, Pôle emploi, la Région ou le Département.



## DES FORMATIONS POUR TOUS LES TALENTS : LE GROUPE IFPASS

*La formation diplômante*



*La formation continue*



*Recrutement et services*



*La formation  
des dirigeants  
et administrateurs*



*La formation dédiée  
au secteur de la banque*



*La formation dédiée  
aux courtiers d'assurance*



# Nos innovations

PRÈS DE  
**500**  
MODULES  
E-LEARNING

## L'INNOVATION AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS

Plus que jamais la formation est nécessaire tout au long d'une carrière professionnelle et particulièrement dans les secteurs de l'assurance, de la banque et la finance. De plus, les métiers, les façons de travailler et les comportements ont évolué et principalement depuis la crise sanitaire qui a accéléré la digitalisation.


Dans ce contexte, le Groupe Ifpass a poursuivi sa transformation digitale et a développé des dispositifs innovants, notamment les « Universités digitales » et l'« Adaptive Learning ».

## L'UNIVERSITÉ DIGITALE : SE FORMER À SON RYTHME !

Le Groupe Ifpass vous propose une plateforme digitale de formation à distance regroupant près de 500 modules e-learning d'une granularité de 20 minutes accessibles par abonnement.

Ces modules couvrent l'ensemble des thématiques majeures de l'assurance, de la banque et de la finance. Ils sont actualisés chaque année et en fonction de l'évolution réglementaire, juridique ainsi que de l'actualité du secteur.

Cette offre agile et exhaustive permet, en plus d'une formation de qualité, d'accéder à de nombreux services complémentaires de suivi (tracking, tableaux de bord de pilotage, assistance technique) et d'être accompagné par l'un de nos Webcocoons autant sur la partie technique que pédagogique.



**Innover pour aller plus loin,  
plus vite, inventer  
les solutions de demain  
et faire la différence.**

## L'ADAPTIVE LEARNING : LA FORMATION INDIVIDUALISÉE ENTIÈREMENT AUTOMATISÉE

Notre dispositif « Adaptive Learning » exclusif propose une véritable individualisation de la formation par le biais de l'intelligence artificielle. Le dispositif prend en compte le parcours du candidat, son expérience, ses compétences et le niveau d'acquisition de celles-ci pour lui proposer automatiquement un parcours individualisé.

Cette innovation, déjà disponible sur nos formations « Analyse financière » et « Fiscalité », va être progressivement déployée sur d'autres formations.

## NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

### Partenaires pédagogiques

#### UNIVERSITÉ PARIS-NANTERRE

Partenaires depuis 2014, le Groupe Iffpass et l'Université Paris-Nanterre ont développé plusieurs formations diplômantes :

- Licence professionnelle « Métiers de l'e-assurance et des services associés »
- Licence professionnelle « Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance »
- Master « Management du risque et de l'innovation en assurance »
- Master « Manager en assurance »

#### LYON 3

Partenaires depuis 2019, le Groupe Iffpass et l'Université Lyon 3 se sont associés pour proposer la Licence « Chargé de compte souscripteur en assurance ».

#### UNIVERSITÉ PARIS 13 IUT DE SAINT-DENIS

Partenaires depuis 2009 avec la Licence « Chargé de clientèle assurance ».

#### ESAM

Depuis 2015, le Groupe Iffpass, en partenariat avec l'ESAM (l'école de management, de finance d'entreprise et de droit), propose trois parcours de formation de niveau 7 titre « Dirigeant Entrepreneur »\* délivré par l'ESAM

\*Enregistré au RNCP n°35173, niveau 7 (EU), codes NSF 310m-312-313

#### CGPC

Pour favoriser le recrutement dans le secteur de l'assurance des Conseillers en Gestion de Patrimoine, le Groupe Iffpass, en partenariat avec CGPC, propose un parcours de formation de niveau 7, titre « Expert Conseil en gestion de patrimoine »\*.

\*Enregistré au RNCP n°36074

#### CNED

Partenariat pour le déploiement d'une formation pour l'obtention du BTS assurance en distanciel.

ET BIEN D'AUTRES ENCORE...

### Partenaires stratégiques

#### AAM / ROAM

L'AAM et Roam ont signé le 4 février 2020 un partenariat privilégié avec le Groupe Iffpass. Cette convention partenariale a pour finalité l'accès à des prestations sur-mesure à des tarifs préférentiels tant pour les administrateurs et les dirigeants que pour les collaborateurs des entreprises membres de l'AAM et de Roam.

#### PLANETE CSCA

PLANETE CSCA et le Groupe Iffpass ont créé PLANETE CSCA RH en 2018, pour proposer aux courtiers adhérents de PLANETE CSCA, tout un bouquet de solutions RH dédiées ainsi que des services opérationnels à forte valeur ajoutée.

#### AGEA

En partenariat avec Agea, le Groupe Iffpass a mis en place le MBA Agent Général Dirigeant Entrepreneur d'Assurance, Titre de niveau 7 « Dirigeant Entrepreneur »\* délivré par l'ESAM

\*Enregistré au RNCP n°35173

#### COVERITY - MAISON DES COURTIER

Coverity, le Groupe Iffpass et BLV Avocats s'associent pour proposer une offre de solutions et services pour les courtiers adhérents Coverity : recrutement, accompagnement juridique, formation...

#### FORSIDES

Le Groupe Iffpass a noué un partenariat avec Forsides en 2019 pour compléter et développer son offre de formation en actuariat.



# Nos engagements



**Notre engagement sociétal constitue et illustre notre singularité, portée par une conviction : personne ne doit rester sur le bord de la route.**

## LA FORMATION AU SERVICE DE TOUS

Le Groupe Ifpass est un organisme de formation qui a toujours intégré des valeurs humanistes fondamentales. Pour nous, chacun, quels que soient son origine et son parcours, doit pouvoir façonner son avenir par la formation, levier majeur d'autonomie et d'indépendance.

Dans cette dynamique d'inclusion, nous portons nos efforts sur quatre populations prioritaires : les jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville, les publics éloignés de l'emploi, les salariés en situation de handicap et plus récemment les femmes fragilisées.

### › #1Jeune1Solution

Le Groupe Ifpass s'engage, avec l'appui du gouvernement, à développer les compétences des jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) par l'apprentissage. Le Groupe Ifpass s'inscrit avec détermination dans la démarche #1Jeune1Solution initiée par l'État.

### › Retrouver le chemin de l'emploi

Le Groupe Ifpass propose depuis de nombreuses années des POE (Préparations Opérationnelles à l'Emploi). Ces formations diplômantes ou pré-qualifiantes, individuelles ou collectives offrent une seconde chance de retour à l'emploi dans un secteur porteur, aux personnes qui en sont éloignées.

### › Épauler les femmes fragilisées

Pour poursuivre son engagement sociétal, cette année, le Groupe Ifpass se mobilise en faveur des femmes fragilisées en leur proposant un dispositif de formation pour les préparer aux métiers de l'assurance.

Pour ce faire, le Groupe Ifpass a noué plusieurs partenariats avec des associations et des entreprises afin de développer leurs compétences et leur garantir un emploi à l'issue de la formation.



DEPUIS 2008,  
LE GROUPE IFPASS  
FAVORISE L'INSERTION  
DES PERSONNES  
EN SITUATION  
DE HANDICAP

## FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### ➤ Les différents acteurs du secteur :

- OPCO Atlas
- CAP Emploi
- Pôle Emploi
- France Assureurs

### ➤ Notre engagement à leurs côtés :

Depuis 2008, le Groupe Iypass favorise l'insertion des personnes en situation de handicap et organise ou participe à différents salons et événements dédiés au handicap.

En tant qu'acteur de référence de la formation du secteur de l'assurance, le Groupe Iypass permet la montée en compétences de ces publics, délivre des qualifications professionnelles et contribue à faire évoluer le regard sur le handicap.

Le Groupe Iypass propose différents dispositifs de formation afin de développer les compétences et sécuriser les parcours des personnes en situation de handicap. Une référente handicap est chargée d'assurer la coordination des différentes actions en leur faveur et d'être leur interlocutrice privilégiée pour les accompagner tout au long de leur formation.

Pour donner toutes leurs chances à ces candidats, le Groupe Iypass organise chaque année, un forum emploi recrutement et alternance. Ainsi, le Groupe Iypass est un appui majeur dans le recrutement des travailleurs en situation de handicap pour les entreprises partenaires du secteur.

## HAND'IFPASS

Le Groupe Iypass en partenariat avec l'OPCO ATLAS, développe actuellement la plateforme « Hand'ypass ».

Disponible en septembre 2022, elle propose un blog, un forum et une CVThèque dédiés à l'insertion des personnes en situation de handicap.

Le blog propose des contenus régulièrement mis à jour sur le champ du handicap ou la réglementation. Le Forum est un lieu de partage des « best practices » et un espace de discussion ouvert à l'ensemble des membres.

Animée par une communauté d'employeurs, de tuteurs, d'apprenants et par les collaborateurs du Groupe Iypass, sa force est de proposer également une quinzaine de modules de formation spécifiques.

Ces modules, accessibles à tous, proposent des parcours de formation ou d'information d'une dizaine de minutes chacun sur des thèmes comme « qu'est-ce que le handicap », « comment faire reconnaître son handicap », « le cadre légal », « comment accompagner et être accompagné » ou encore « adapter l'environnement ».

La finalité de cette plateforme est l'information, l'inclusion durable et la progression professionnelle de nos apprenants en situation de handicap.



## Innovations pédagogiques

- Ifpass Poursuite
- Modules e-learning
- Outil d'évaluation
- Adaptive learning
- Podcasts
- Business Games



# OFFRE GROUPE IFPASS

## Formations diplômantes

- Parcours de formation Bac+2 à Bac+5
- Classes dédiées

## Formations sur étagère

- Les points forts de l'Université Digitale
- Modules sur étagère
- Les atouts de notre offre présentielle et à distance

## Formations

### sur-mesure

- › Ingénierie pédagogique
- › Formation des formateurs
- › Formation des dirigeants et des administrateurs

## Formations

### réglementaires

- › Les différentes réglementations selon les secteurs

# GLOBALE



## Prestations

### Groupe Ifpass

- › Recrutement & Sourcing
- › Site Emploi Assurance
- › Développement de la marque employeur
- › Mutualisation DPO/Audit RGPD



Découvrez

notre offre en vidéo

# INNOVATIONS pédagogiques



## MODULES E-LEARNING

➤ Le Groupe Ifpass propose plusieurs formats de modules digitaux innovants :

- vidéos animées par un avatar 3D
- vidéos animées par un formateur
- vidéos avec incrustations d'images
- vidéos de mise en situation
- format conférence
- format interview
- format journal TV
- format micro learning

Les modules du Groupe Ifpass sont construits selon une progression pédagogique qui permet une acquisition complète des compétences visées. Ils ont une durée de 5 minutes, 20 minutes ou 1 heure et se présentent sous différents formats.

## IFPASS POURSUITE

Le jeu que nous vous proposons reprend quelques codes d'un célèbre jeu. Le principe en est très proche, 3 équipes ou 3 personnes peuvent s'affronter dans ce jeu. 6 thèmes et 6 couleurs qu'il convient d'alimenter par une quantité non négligeable de questions : au minimum 25 questions par thème pour permettre une durée raisonnable d'animation.

Que ce soit sous forme de Quiz, Quiz médias, de Cliquer-Déplacer ou Vrai-Faux ou de Sélection d'images, le choix des modes de question n'a de limite que votre imagination.

Déployable sur de multiples plateformes, y compris SCORM, ce jeu permet un apprentissage plus rapide et efficace. C'est ce que l'on appelle communément la « **Ludo Pédagogie** ».

**PUBLIC : TOUT PUBLIC**

**MODE DE DIFFUSION : TOUS SUPPORTS**

### Articulation pédagogique des modules e-learning

#### Vidéo

*Différents formats de vidéos sont possibles. Des incrustations graphiques permettent de renforcer la mémorisation des apprenants.*

#### Fiche pratique

*Une fiche pratique est téléchargeable au format PDF. L'apprenant peut la réutiliser lorsqu'il le souhaite.*

#### Quiz

*Pour valider la bonne acquisition des compétences et connaissances associées.*

#### 3 points clés

*Chaque module se termine par les points clés du thème abordé. Cela permet à l'apprenant de mémoriser l'essentiel du module.*

## Le jeu, y compris pour les adultes, est essentiel pour la santé.

### OUTIL D'ÉVALUATION

Le Groupe Ifpass propose un outil innovant pour réaliser les évaluations de connaissances et de compétences. Cet outil permet de gérer des QCM variés avec un mécanisme de correction automatique des tests et questionnaires.

Les candidats reçoivent une invitation et peuvent passer les examens en ligne ou en version papier sur site. Lors des examens en ligne, la console de surveillance nous permet de surveiller les examens en temps réel grâce à des algorithmes avancés.

#### ➤ Les avantages de notre outil :

- mode d'évaluation : en ligne ou papier
- convocations automatiques sécurisées aux examens
- système anti triche avancé
- échanges possibles avec les apprenants durant l'examen
- notes instantanées
- accès à la copie corrigée
- correction des copies « PAPIER »
- archivage des copies

### ADAPTIVE LEARNING

#### ➤ Qu'est-ce que l'adaptive learning ?

L'adaptive learning est une modalité pédagogique dont la finalité est de préconiser des contenus adaptés aux compétences et besoins particuliers de chaque apprenant.

Des préconisations sont automatisées en se basant sur le traitement algorithmique des données récoltées grâce à un quiz adaptatif. Cette modalité pédagogique innovante peut être adaptée à n'importe quelle formation.

#### ➤ Quels sont les principaux avantages ?

- des parcours de formation individualisés
- une évolution des compétences garantie par rapport à l'objectif prédéterminé
- un gain financier et un gain de temps car le candidat ne suit que les formations dont il a besoin

### PODCASTS – IFPASS RADIO

Le podcast est un enregistrement audio qui peut être écouté en ligne ou être téléchargé sur un périphérique.

#### ➤ Podcast

Un expert métier développe une thématique.

#### ➤ Quiz

Un quiz permet de valider la bonne acquisition des compétences.

### BUSINESS GAMES BY IFPASS

#### ➤ Qu'est-ce qu'un Business Game ?

Il s'agit d'une mise en situation donnant l'illusion que vous intégrez réellement une entreprise.

#### ➤ Les principaux avantages du Business Game :

Cet outil pédagogique permet de mettre en pratique les connaissances des participants, d'améliorer leurs compétences dans un environnement opérationnel mais aussi d'impliquer les participants et de développer leurs « soft skills ».

En complément d'une formation présentielle ou d'une classe virtuelle, les épisodes de nos Business Games permettent de renforcer les acquis et d'acquérir de nouvelles compétences de manière ludique.

**6 épisodes de Business Games**  
sont actuellement disponibles sur différentes thématiques comme le sinistre auto, la souscription MRH, le sinistre MRH, la souscription assurance vie, le sinistre assurance vie, l'assurance Santé

# FORMATIONS diplômantes

## PARCOURS DE FORMATION

### BAC+2 À BAC+5

Le Groupe Iypass propose des formations diplômantes en alternance et en formation continue en adéquation avec l'évolution des métiers de l'assurance.



**LE CFA DE L'ASSURANCE, GÉRÉ PAR LE GROUPE IFPASS, C'EST 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS L'ACCOMPAGNEMENT**

- des entreprises pour faire face aux mutations du secteur
- des salariés et des professionnels dans leur montée en compétences
- des jeunes dans l'insertion à l'emploi

**UN RÉSEAU DE PARTENARIATS IMPORTANT**

- réseau d'entreprises partenaires
- des partenariats privilégiés : Agéa, AAM/ROAM, France Assureurs, PLANETE CSCA...
- des partenariats universitaires





## UNE EXPERTISE PÉDAGOGIQUE FORTE

- organisme de référence dans le secteur de l'assurance, de la banque et de la finance
- un réseau de formateurs professionnels experts en techniques d'assurance et de finance et en pédagogie
- une équipe pédagogique et une équipe administrative dédiées
- une mise à jour constante des contenus de formation pour rester en phase avec les besoins évolutifs du secteur
- un taux de réussite aux examens supérieur aux taux nationaux
- un taux d'insertion professionnelle optimal



## UN ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS TOUT AU LONG DE LEUR FORMATION

- suivi de l'intégration dans le parcours de formation et accompagnement dans l'utilisation des outils pédagogiques
- mise en place d'ateliers méthodologiques
- entretiens de suivi individuel et bilans pédagogiques
- accès à une plateforme de révisions
- lien avec les tuteurs en entreprise

## DES CONDITIONS D'ACCUEIL PRIVILÉGIÉES

- 6 sites d'accueil en France
- salles de cours équipées (vidéoprojecteurs, caméras, écrans tactiles)
- learning lab/scholar rooms
- auditorium
- centre de ressources du secteur de l'assurance intégré au Groupe Ifpass
- espaces de détente et espace cafétéria/wifi
- équipements adaptés pour accueillir des personnes en situation de handicap

## AIDES FINANCIÈRES

Une équipe vous accompagne dans vos démarches de prise en charge des formations par votre OPCO.

# 14

## FORMATIONS DIPLOMANTES

### NIVEAU 5 – BAC +2

- **BTS Assurance**  
RNCP 35473 - MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
- **BTS Banque**  
RNCP 1174 - MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
- **Conseiller en Assurances**  
RNCP 35727 - IFPASS

### NIVEAU 6 – BAC +3

- **Bachelor Chargé d'Indemnisation  
en Assurance**  
RNCP 34171 - IFPASS
- **Licence Métiers de l'e-assurance  
et des Services Associés**  
RNCP 34025 - UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE
- **Licence Conseiller, Souscripteur,  
Gestionnaire en Assurance**  
RNCP 34025 - UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE
- **Licence Chargé de Clientèle  
Assurances**  
RNCP 30181 - UNIVERSITÉ PARIS XIII. PARIS-NORD
- **Licence Chargé de Compte  
Souscripteur en Assurance**  
RNCP 30181 - UNIVERSITÉ LYON 3 JEAN MOULIN

### NIVEAU 7 – BAC +5

- **Souscripteur en Assurance  
et Réassurance**  
RNCP 36464 - IFPASS
- **Expert Conseil en Gestion  
de Patrimoine**  
RNCP 36074 - CGPC
- **Manager Digital Métiers  
de l'Assurance**  
RNCP 35173 DIRIGEANT ENTREPRENEUR - ESAM
- **Master Management du Risque  
et de l'Innovation en Assurance**  
RNCP 34034 - UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE
- **Master Manager en Assurance**  
RNCP 35913 - UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE
- **MBA Agent Général d'Assurance**  
RNCP 35173 DIRIGEANT ENTREPRENEUR - ESAM



# CLASSES DÉDIÉES



La mise en place d'une classe dédiée c'est la capacité et la volonté de nouer, entre partenaires, une relation de confiance et une coopération efficace.

## QU'EST-CE QU'UNE CLASSE DÉDIÉE ?

- constitution d'un groupe de candidats motivés, exclusivement pour votre entreprise

### **Dynamique de groupe :**

- sentiment d'appartenance à l'entreprise
- motivation renforcée
- élaboration d'une formation adaptée aux besoins et à la culture de votre entreprise
- réponse à vos besoins de recrutement
- un rythme et une organisation co-construits selon vos attentes en fonction de la formation

## LE GROUPE IFPASS VOUS ACCOMPAGNE :

### ➤ **Une expérience reconnue**

Une connaissance forte du marché, des métiers et des besoins du secteur.

### ➤ **Accompagnement au sourcing**

La voie pour un recrutement pérenne. Nous sélectionnons les profils des candidats. Les CV vous sont adressés pour une étude conjointe des candidatures.

### ➤ **Un relais de communication fort**

Opérations de communication sur les réseaux sociaux, nos sites internet, jobboards...

# FORMATIONS sur étagère

## UNIVERSITÉ DIGITALE

L'université digitale propose un panel de près de 500 modules organisés en parcours de formations couvrant tous les domaines de l'assurance, de la banque et de la finance. Des formations digitales opérationnelles accessibles en illimité par abonnement mensuel.

### LES POINTS FORTS DE L'UNIVERSITÉ DIGITALE

Ce service du Groupe Iffpass a été pensé pour faciliter au mieux l'organisation de la formation, tant pour les gestionnaires de formation que pour les participants :

- **Indicateur de progression**  
Un indicateur pour mesurer sa progression pédagogique.
- **Automatisation**  
Génération automatique des attestations de fin de formation.
- **Relance**  
Envoi de rappels aux participants n'ayant pas entamé leur parcours de formation.
- **Reporting**  
Suivi de la formation, durée de connexion, validation des modules.
- **Webcocooning**  
Un expert de l'assurance et de la pédagogie pour accompagner les participants dans l'acquisition des connaissances.
- **Mobilité**  
Application mobile online/offline.

### LES DIFFÉRENTES OPTIONS

#### « Université digitale Iffpass »

La plateforme digitale de l'Iffpass est disponible pour chaque salarié souhaitant se former.

- abonnement mensuel par personne
- service administratif et Webcocooneur inclus

#### « Université d'entreprise » dédiée

Votre propre plateforme aux couleurs de votre entreprise.

- Pack Start : accès à l'ensemble des modules, assistance technique, attestation de fin de formation
- Pack Plus : Pack Start + accompagnement des apprenants par un webcocooneur dédié (tuteur), relance active des participants
- Pack Premium : Pack Plus + accès illimité, administration déléguée, tracking et tableau de bord de pilotage

### VENTE / LOCATION DE MODULES E-LEARNING

Vous achetez ou louez nos modules e-learning pour profiter de nos contenus sur votre propre plateforme LMS.

# LES ATOUTS DE NOTRE OFFRE

## MODULES SUR ÉTAGÈRE

Les modules du Groupe Ifpass sont construits selon une progression pédagogique qui permet une acquisition complète des compétences visées. Ils ont une durée de 5 minutes, 20 minutes ou 1 heure et se présentent sous différents formats.

**Nous proposons une offre de près de 500 modules sur étagère.**

## OFFRE PRÉSENTIELLE ET À DISTANCE

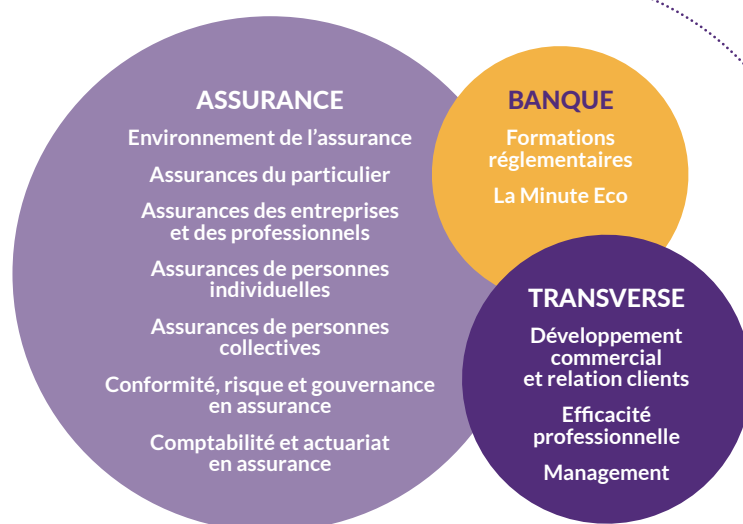
Nos formations inter sont conçues pour répondre aux attentes individuelles des collaborateurs de l'assurance. Courtes et opérationnelles, elles ont pour objectif de préserver et de développer les compétences des apprenants, à Paris, en régions ou en classes virtuelles.

Dispensées par des intervenants experts professionnels de l'assurance et pédagogues, elles positionnent la pratique au cœur de l'animation.

**Nous proposons plus de 450 formations courtes et opérationnelles sur étagère.**

## NOTRE OFFRE SUR ÉTAGÈRE EST ORGANISÉE EN DOMAINES D'EXPERTISE QUI COUVRENT L'ENSEMBLE DES DOMAINES DU SECTEUR

Assurance • Banque • Transverse



## 3 NIVEAUX

d'acquisition pour chaque formation :

**BASES  
PERFECTIONNEMENT  
EXPERTISE**

**Nos formations se déclinent selon différentes modalités d'apprentissage innovantes :**

- Module E-Learning • Ifpass Radio • Classe virtuelle
- Présentiel / Distanciel • Business Game
- Adaptive Learning • Webinar

# FORMATIONS

## sur-mesure

Créer une formation ne s'improvise pas, le processus est complexe et demande une expertise et un savoir-faire.

Expertes en ingénierie pédagogique, les équipes du Groupe Ifpass accompagnent leurs clients dans leurs projets de formation, quel que soit le type et la taille du projet de formation avec une réponse et un accompagnement sur-mesure pour bâtir une véritable architecture de formation allant de la définition de la stratégie de formation jusqu'à la création de tous les contenus de chaque module de formation.

### ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LA DÉMARCHE DE L'INGÉNIERIE DE FORMATION :

Le Groupe Ifpass accompagne ses clients, notamment les responsables de formation, dans leur démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences :

- En amont du Plan de formation de l'entreprise : accompagnement dans l'émergence et la formalisation des besoins de formation sous-jacents à partir de l'analyse des écarts existants entre les compétences acquises de leurs salariés et les compétences exigées par les postes occupés ou les postes à pouvoir.
- Dans l'élaboration du Plan de formation : accompagnement dans l'élaboration du cahier des charges pour la création des actions et parcours de formations (individuels ou collectifs) en fonction des moyens disponibles, des délais et objectifs de l'entreprise.

- Dans le déploiement et suivi du Plan de formation : accompagnement dans le pilotage de projet de formation avec la mise à disposition d'une équipe dédiée, d'un comité de suivi et de reportings réguliers.
- Évaluation du Plan de formation : confrontation des objectifs escomptés avec les résultats obtenus et analyse des écarts dans une démarche itérative.



## CONCEVOIR L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE POUR ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LEURS PROJETS DE FORMATION :

### ➤ Notre ingénierie pédagogique en 5 étapes :

- Analyse de votre demande de formation (contexte, enjeux, public visé, objectif(s) opérationnel(s), thématique, délais...), avec un accompagnement dans la réorientation du besoin dans une démarche de conseil.
- Identification des objectifs de formation (compétences que les participants devront avoir acquises à l'issue de la formation) et des objectifs pédagogiques (les étapes intermédiaires qui devront être franchies pour atteindre les objectifs de formation).
- Conception du scénario pédagogique et identification des méthodes d'apprentissage et des outils pédagogiques.

- Conception des ressources pédagogiques nécessaires.
- Évaluation de la formation : accompagner la formation afin qu'elle se transforme en compétences opérationnelles sur le terrain.

### ➤ Un réseau de formateurs qui renforce notre ingénierie pédagogique

La richesse de son réseau de formateurs permet au Groupe Ifpass de proposer les ressources pédagogiques nécessaires à toutes les expertises métiers du secteur, quelle que soit la thématique.

### ➤ Une veille pédagogique qui s'appuie sur un centre de ressources du secteur

Le Groupe Ifpass est constamment en veille pour intégrer les évolutions pédagogiques et technologiques afin de s'adapter aux attentes et aux profils des personnes arrivant en formation.

De même, le Groupe Ifpass intègre la dimension créative pour transformer l'expérience d'apprentissage en expérience humaine.

## UNE EXPERTISE EN INGÉNIERIE DE CERTIFICATION

Fort de son expérience et de son expertise dans la création et la mise en place de titres et de certificats, le Groupe Ifpass accompagne ses clients dans la création de programmes sur-mesure certifiants adaptés à leurs enjeux.



# FORMATIONS sur-mesure

Une équipe d'experts à votre service pour une réelle agilité et réactivité face aux besoins stratégiques de votre entreprise.



## FORMATION DES DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS – ELIZA FORMATION

Eliza formation est une marque du Groupe Ifpass, spécialisée dans la formation des membres des Conseils d'administration des organismes assureurs réassureurs et intermédiaires en assurance. Notre Institut accompagne les directions générales sur la mise en place de dispositifs de formations techniques, réglementaires et « soft skills » (notamment prise de parole en public ou média training) à destination des dirigeants des organismes.

Les sujets traités peuvent couvrir toutes les problématiques en assurance : pilotage, commercial, conformité, outils, comptabilité, gestion financière...

Le programme de formation est co-construit sur-mesure avec le client en fonction des objectifs de l'entreprise, de son organisation et de la fonction, du périmètre d'activité et du niveau de la personne formée. Il lui est également possible de choisir les modalités de formation, la durée ainsi que la date et le lieu de la formation.

À l'issue de cette formation un dossier complet est remis à l'apprenant pour constituer le dossier à remettre auprès de l'ACPR.

L'OFFRE IFPASS

### AUTRES MISSIONS SPÉCIFIQUES ELIZA FORMATION :

- *évaluation du niveau de compétences des équipes Fonctions clés et mise en œuvre des recommandations avec déploiement du plan de formation*
- *évaluation des candidats pour le recrutement au poste de direction générale*
- *appréciation du niveau technique des candidats (cadre dirigeant)*





## ELIZA FORMATION PROPOSE PLUSIEURS DISPOSITIFS DE FORMATIONS SPÉCIFIQUES :

### › Expertise technique

#### Les Thématiques d'expertises abordées :

- le régime prudentiel solvabilité 2 (approche réglementaire)
- les marchés financiers et la gestion d'actifs en assurance
- économie et finance de marchés
- la directive DDA
- le reporting réglementaire des assureurs (y compris extra-financier)
- les sujets de conformité (LCB-FT, RGPD, fraude...)
- le pilotage des activités d'assurance avec l'ORSA
- l'actuariat (tarification, provisionnement...)
- modélisation actuariat (USP, MIP, BE, SCR...)

- la comptabilité d'assurance
- la réassurance
- l'ACPR
- les sujets d'actualité (ex. : cyber risque, réforme de la protection sociale des fonctionnaires, le RIA emprunteurs, évolution du régime prudentiel, mise en place du régime de groupe TVA ...)

### › Média training

Tôt ou tard votre entreprise sera sollicitée pour une interview. Parler aux médias ne s'improvise pas. Vous y préparer est une nécessité pour votre image et celle de votre entreprise. C'est ce que vous propose le Groupe Ifpass avec sa formation au media training.

Le Groupe Ifpass et ses experts ont mis au point une méthode qui allie théorie et pratique. **Vous aurez ainsi toutes les clés pour réussir vos interviews !**

### › Prise de parole : l'art du pitch

Prendre la parole en public ne s'improvise pas. Convaincre ses collaborateurs, ses clients non plus. Être à l'aise ne suffit pas, il faut aussi être inspirant, mobilisateur. Ne pas se contenter de bien parler mais parler pour les autres.

C'est tout l'enjeu de la formation à « l'art du pitch ». Pour vous accompagner vers une plus grande aisance à l'oral, le Groupe Ifpass et ses experts vous proposent d'aborder les points clés d'une bonne prise de parole en public : éléments de langage, posture, gestion du stress...

# FORMATIONS réglementaires

Le secteur de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier sont des secteurs très réglementés.

Au-delà de la réglementation stricte de nos secteurs, nous allons plus loin en proposant des formations sur les recommandations de l'ACPR et des différents acteurs du secteur, comme celles du médiateur de l'assurance.

## LES DIFFÉRENTES RÉGLEMENTATIONS DE NOS SECTEURS



15H  
PAR AN > DDA

La Directive sur la Distribution d'Assurance impose à tout distributeur de produits d'assurance de suivre un minimum de 15 heures de formation selon une liste de compétences définies par un arrêté et en fonction des compétences restant à acquérir pour le salarié.

Pour répondre à cette obligation de formation et transformer ce cadre réglementaire en véritable opportunité de développement des compétences pour vos collaborateurs, le Groupe Ipass met à votre disposition différentes solutions :

- Plus de 200 de nos formations inter et près de 350 de nos modules e-learning sont éligibles et répondent aux compétences imposées par la directive.
- Nos référents DDA vous accompagnent pour vous recommander les solutions de formations en lien avec vos besoins pour développer vos compétences dans le respect des textes.



**Afin d'accompagner au mieux nos clients dans leur mise en conformité, nous suivons les évolutions des exigences réglementaires au fur et à mesure et proposons des solutions pour former tout le personnel sur l'ensemble des métiers selon les réglementations.**







### › Capacité professionnelle IAS

Toute personne souhaitant devenir intermédiaire en assurance doit répondre, depuis la loi de 15 décembre 2015, à des conditions d'honorabilité mais également de capacité civile et professionnelle. Les intermédiaires doivent donc obligatoirement suivre une formation d'une durée d'au moins 150 heures (habilitation professionnelle assurance IAS niveau 1) préalablement à l'exercice de leurs fonctions et réussir un examen final.

Les programmes proposés par le Groupe Ifpass ont été construits en respect des textes. Le livret de stage et les attestations sont ceux préconisés par l'ORIAS.



### › Capacité professionnelle IOBSP

Tout intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement doit respecter des obligations. Elle impose un seuil minimal de formation pour bénéficier d'un statut d'IOBSP. La capacité professionnelle IOBSP peut être justifiée de différentes façons : le diplôme, l'expérience professionnelle (la réalisation d'une formation professionnelle adaptée de 14 ou 40 heures sera nécessaire) ou encore la certification IOBSP. En fonction des publics et des responsabilités, le niveau de la capacité IOBSP est adapté (niveau 1, 2 ou 3).



### › DCI

La Directive Crédit Immobilier (DCI) impose aux IOBSP une formation d'actualisation et de maintien des connaissances de 7 heures par an. Cette formation est donc une obligation pour tout IOBSP. Le Groupe Ifpass par le biais de sa filiale Agifpass propose une formation adaptée et renouvelée sur cette directive.



### › ALUR

La loi ALUR stipule que l'ensemble des professionnels de l'immobilier a l'obligation de suivre une formation continue d'une durée minimale de 14 heures par an ou 42 heures durant 3 années consécutives d'exercice. Agifpass propose une solution clé en main pour répondre à cette obligation.

# PRESTATIONS

## Groupe Ifpass

### RECRUTEMENT & SOURCING

Le cabinet de recrutement du Groupe Ifpass, c'est la connaissance unique du secteur de l'assurance, des métiers et de leurs évolutions, un site emploi spécifique au secteur de l'assurance et une offre complémentaire de développement de la marque employeur. Il propose une gamme complète de solutions modulables et sur-mesure, adaptées à l'ensemble des besoins en recrutement des entreprises du secteur de l'assurance, de la banque et de la finance.

Nous recrutons du collaborateur junior au Directeur Général d'une compagnie. Notre équipe « Ifpass Recrutement » délivre des prestations de recrutement unitaire ou en volume dans une approche qualitative.

#### ➤ Des ressources dédiées pour vous permettre d'atteindre vos objectifs :

- des chefs de projet recrutement
- des experts en sourcing et en préqualification téléphonique
- des experts en évaluation des savoirs (savoir-faire, savoir-être, aptitudes métier)

En fonction de vos besoins, nous faisons passer des tests techniques et des tests comportementaux aux candidats retenus afin de vous présenter des profils parfaitement adaptés au poste proposé et à votre entreprise.

#### ➤ Sourcing : une sélection rigoureuse des candidats

Nous analysons vos attentes et sélectionnons un panel de candidats dont les profils répondent de manière pertinente à vos attentes. Vous opérez ensuite votre choix parmi les candidatures proposées.

#### ➤ Recrutement : une solution « clé en main »

Notre solution permet l'intégration rapide d'un collaborateur opérationnel. Après une évaluation rigoureuse des compétences techniques et du savoir-être des candidats, nous vous présentons les profils en adéquation avec votre besoin.



**Ifpass recrutement : nous dénichons les talents dont vous avez besoin !**



LE SITE EMPLOI  
**N°1**  
DU SECTEUR DE  
L'ASSURANCE !

### SITE EMPLOI ASSURANCE.COM

Pour vos recherches de CDI, CDD, alternance, stage conventionné, emploi-assurance.com est votre outil de recrutement de référence en assurance.

- un volume d'annonces adaptable en fonction de vos besoins : différents packs disponibles de 5, 10, 20, 30 annonces avec un tarif dégressif
- paiement en ligne
- diffusion de chaque annonce pendant 90 jours
- relais sur nos différents réseaux sociaux
- une page dédiée à toutes vos offres d'emploi
- des actualités et des conseils pour informer les candidats

**Notre site vient de faire peau neuve avec de nouvelles fonctionnalités !**

## DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE EMPLOYEUR

Musclez l'image de marque de votre entreprise pour attirer les talents !

### ➤ Mise en avant de la culture d'entreprise et de vos valeurs

Parce qu'un bon recrutement passe également par la promotion de votre image, nous mettons en avant la culture d'entreprise, les valeurs et les métiers de votre société. Notre équipe vous accompagne dans l'identification de vos atouts, axes de communication et messages clés.

### ➤ Une forte visibilité pour votre entreprise

Vos valeurs et le dynamisme de vos équipes sont partagés sur une page entièrement dédiée. C'est donc la garantie d'une forte visibilité sur le site emploi-assurance.com durant 1 an. Votre vidéo est diffusée sur tous les écrans TV de l'Ifpass Puteaux pendant 1 an.

### ➤ Une offre multimédia riche : vidéos, témoignages, photos...

Une attractivité développée à travers une offre multimédia riche :

- des vidéos sur-mesure sont réalisées par notre studio pour valoriser l'ambiance de travail et les métiers de votre société
- une bibliothèque de photos dont vous conservez la propriété
- des témoignages de vos équipes



NOS PRODUITS  
VOUS  
ACCOMPAGNENT  
TOUT AU LONG  
DU CYCLE RGPD

## MUTUALISATION DPO / AUDIT RGPD

### RGPD : Prouvez votre conformité !

Sécurisez les données personnelles de vos clients. Nous vous proposons une offre complète pour vous guider pas à pas dans la protection et la mise en conformité des données personnelles de vos clients.

Votre mise en conformité « clé en main ». Vous avez le choix entre trois niveaux d'accompagnement allant de l'audit à la prise en charge totale de votre mise en conformité par une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et un Délégué à la Protection des Données (DPD).



### État des lieux audit interne

L'objectif est d'identifier les points de conformité et de non-conformité suite à un état des lieux. L'entreprise obtient en livrables une photo de l'entreprise et un plan d'action global.



### En cours de mise en conformité MOA / accompagnement projet

L'offre RGPD Groupe Ifpass vous propose une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans la mise en place des actions et obligations.

L'objectif est d'accompagner votre entreprise dans la mise en conformité, la conduite des étapes à mener, des livrables à construire et des actions de conduite du changement à mener.



### Maintien dans le temps : mise à disposition d'un DPO externe

Obligatoire pour certains, support juridique pour d'autres, une fois l'entreprise conforme, ses activités sont réalisées de manière conforme à la réglementation.

Il est donc nécessaire de maintenir un état de conformité et de répondre dans le temps aux attentes des organismes régulateurs (CNIL). L'entreprise a la responsabilité de la donnée.

## Centre Ifpass

### Puteaux

#### ÎLE-DE-FRANCE

Immeuble le Stratège  
172/174, rue de la République  
92817 PUTEAUX Cedex

#### CONTACT

01 47 76 58 00  
informations@ifpass.fr

## Centre Ifpass

### Marseille

#### MÉDITERRANÉE

29, boulevard Vincent Delpuech  
13006 MARSEILLE

#### CONTACT

04 91 78 89 09  
marseille@ifpass.fr

# IMPLAN

## Centre Ifpass

### Bordeaux

#### NOUVELLE-AQUITAINE

1, rue du Prince Noir  
33323 LORMONT

#### CONTACT

06 62 96 29 85  
bordeaux@ifpass.fr

## Centre Agifpass

### Reims

#### GRAND EST

9, rue André Pingat  
51100 REIMS

#### CONTACT

03 26 77 81 88  
contact@agifpass.fr

## Centre Ifpass

### Lyon

#### RHÔNE-ALPES-AUVERGNE

50, avenue Tony Garnier  
69007 LYON

#### CONTACT

04 37 28 76 84

lyon@ifpass.fr

# TATIONS

## Centre Ifpass

### Niort

#### CENTRE-OUEST

1, rue de l'Industrie  
79000 NIORT

#### CONTACT

07 64 89 67 15

niort@ifpass.fr



## Centre Ifpass

### Strasbourg

#### ALSACE

Chambre de Métiers d'Alsace  
30, avenue de l'Europe  
67300 SCHILTIGHEIM

#### CONTACT

03 88 81 64 51

strasbourg@ifpass.fr

# FORMATIONS

## FORMATIONS CERTIFIANTES

### FORMATIONS REGLEMENTAIRES

Capacité professionnelle IAS mixte - niveau 1 	Bases	150 H	1590 €	<b>AH001</b>
Capacité professionnelle IAS 100% e-learning - niveau 1  	Bases	150 H	990 €	<b>DL001</b>
Capacité professionnelle IAS mixte - niveau 2	Bases	150 H	1590 €	<b>AH002</b>
Capacité professionnelle IOBSP Niveau 2 - 12 jours	Bases	12 J	2115 €	<b>AH300</b>

### CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE






































CQP Gestionnaire IARD 	Bases	50 J	8745 €	<b>AP202</b>
CQP gestionnaire assurances de personnes 	Bases	50 J	8745 €	<b>AP203</b>
CQP Chargé de clientèle	Bases	86 J	14872 €	<b>AP204</b>
CQP relation client assurances (CQP CRCA)	BAC+2	62 J	7345 €	<b>AP205</b>
CQP Conseiller Mutualiste Collectif	BAC+3	45 J	4825 €	<b>AP206</b>
CQP Conseiller Mutualiste Individuel	BAC+3	36 J	3880 €	<b>AP207</b>
CQP Chargé de relation clients à distance / Téléconseiller	Bases	36 J	3880 €	<b>AP209</b>
CQP Chargé d'accueil et relation clients-adhérents	BAC+2	35 J	3670 €	<b>AP210</b>
CQP Assistant commercial en mutuelles	Bases	22 J	2410 €	<b>AP211</b>
CQP Téléconseiller	Bases	31 J	3355 €	<b>AP212</b>
CQP Gestionnaire de parcours adhérent / client	Bases	26 J	2830 €	<b>AP213</b>

### CERTIFICATS IFPASS

Certificat assurance et gestion de patrimoine	Bases	10 J	5252 €	<b>AA110</b>
Certificat souscripteur / tarificateur risques aggravés 	Bases	13 J	7345 €	<b>AA298</b>
Réussir son certificat digital assurance	Bases	2 J	406 €	<b>AA319</b>
Certificat inspection incendie - Maîtriser la prévention, les risques et assurances incendie/explosion	Bases	10 J	6906 €	<b>AA341</b>
Certificat fondamentaux de l'assurance	Bases	6 J	3214 €	<b>AA362</b>
Certificat gestion de la relation client	Bases	12 J	6428 €	<b>CR001</b>
Certificat assurance et risques complexes entreprise	Bases	10 J	5460 €	<b>CR013</b>
Analyse de l'environnement du risque construction en assurance	Bases	10 J	5460 €	<b>CR014</b>
Certificat Management digital et métiers de l'assurance	Bases	6 J	3276 €	<b>CR015</b>
Certificat Tutorat et transmission des compétences	Bases	8 J	4368 €	<b>CR017</b>
Certificat assurance et risques standards IARD du particulier	Bases	8 J	4368 €	<b>CR022</b>
Application des spécificités de la comptabilité d'assurance	Bases	10 J	5460 €	<b>CR024</b>
Analyse de l'environnement des risques entreprises en assurance	Bases	6 J	3276 €	<b>CR025</b>
Certificat commercialisation et gestion d'assurances collectives	Bases	8 J	4368 €	<b>CR026</b>
Certificat assurance et risques complexes du particulier	Bases	10 J	5460 €	<b>CR027</b>
Certificat Conseiller assurance vie individuelle	Bases	12 J	6428 €	<b>CR028</b>
Protection de la clientèle et conformité en assurance	Bases	12 J	6428 €	<b>CR029</b>

# ENVIRONNEMENT DE L'ASSURANCE

## FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

Comprendre les fondamentaux juridiques de la RC 	Bases	3 J	1576 €	<b>AA041</b>
S'initier au droit	Bases	2 J	1654 €	<b>AA071</b>
Enjeux et facteurs d'évolution du secteur de l'assurance 	Bases	1 J	526 €	<b>AA129</b>
Comprendre le cadre juridique du contrat d'assurance  	Bases	4 J	2101 €	<b>AA131</b>
Comprendre les mécanismes de fonctionnement de l'opération d'assurance 	Bases	2 J	1051 €	<b>AA132</b>
S'initier aux produits d'assurance dommages 	Bases	2 J	1051 €	<b>AA133</b>
S'initier aux assurances de personnes 	Bases	2 J	1051 €	<b>AA134</b>
Découvrir les métiers du secteur de l'assurance 	Bases	1 J	832 €	<b>AA218</b>
Maîtriser les étapes de la conception d'un produit d'assurance 	Bases	2 J	1051 €	<b>AA358</b>
Loi Pacte 	Bases	1 J	988 €	<b>AA401</b>
Introduction à l'assurance non-vie 	Bases	1 J	536 €	<b>AA416</b>
Assurance : activités et acteurs 	Bases	1 H		<b>UD CL278</b>
<b>PARCOURS : Droit du contrat d'assurance</b>				
<i>Cadre légal du contrat d'assurance</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL131A</b>
<i>Formation et contenu du contrat d'assurance</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL131B</b>
<i>Déclaration du risque et paiement de la prime</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL131C</b>
<i>Modification du contrat d'assurance</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL131D</b>
<i>Résiliation du contrat d'assurance</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL131E</b>
<b>PARCOURS : Opération d'assurance</b>				
<i>Apprécier un risque en assurance</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL132A</b>
<i>Mutualisation et partage du risque en assurance</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL132B</b>
<i>Déterminer la cotisation</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL132C</b>
<i>Prestation de l'assureur</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL132D</b>
<i>Marchés publics</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL132E</b>
<b>PARCOURS : Fraude à l'assurance</b>				
<i>Qu'est-ce que la fraude à l'assurance ?</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL202A</b>
<i>Différents cas de fraude à l'assurance</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL202B</b>
<i>Détecter la fraude à l'assurance</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL202C</b>
<i>Réagir en cas de fraude à l'assurance</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL202D</b>
<i>Organismes de lutte contre la fraude à l'assurance</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL202E</b>
<b>PARCOURS : Introduction à l'assurance</b>				
<i>Rôles de l'assurance</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL233A</b>
<i>Marché de l'assurance</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL233B</b>
<i>Différentes formes d'assurances</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL233C</b>
<i>Acteurs de l'assurance</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL233D</b>
<i>Accéder au marché de l'assurance</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL233E</b>
<b>PARCOURS : 5 piliers de la DDA</b>				
<i>Champ d'application de la DDA</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL234A</b>
<i>Gouvernance des produits</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL234B</b>
<i>Obligation d'information et la DDA</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL234C</b>
<i>Devoir de conseil</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL234D</b>
<i>Obligation de formation et de transparence des rémunérations</i> 	Bases	20 MN		<b>UD DL234E</b>

PARCOURS : Intermédiation en assurance				
Champ d'application de la réglementation <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL242A
Différents intervenants dans l'intermédiation <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL242B
Conditions d'accès et d'exercice de l'intermédiation <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL242C
Principales obligations des intermédiaires en cours de contrat <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL242D
Libre prestation de services et libre établissement <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL242E
PARCOURS : Histoire de l'assurance				
De l'Antiquité à la Révolution industrielle <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL258A
Assurance au 20ème siècle <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL258B
Assurance aujourd'hui et demain <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL258C
PARCOURS : Intermédiation en assurance				
De la théorie... : Définir les concepts et présenter les acteurs de l'intermédiation en assurance <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL296A
La pratique : comprendre le rôle concret de l'intermédiaire d'assurance <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL296B
Principales obligations des intermédiaires à la souscription du contrat d'assurance <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL296C
Principales obligations des intermédiaires en cours de contrat <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL296D
Contentieux de la responsabilité des intermédiaires d'assurance <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL296E
Conditions d'accès et d'exercice à l'activité de distribution d'assurance <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	9 MN	<span>UD</span>	BL016
Quelles sont les sources juridiques à prendre en compte <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	17 MN	<span>UD</span>	BL017
Activités concernées et non concernées <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	7 MN	<span>UD</span>	BL018
Vidéo Learning : Une famille qui s'inquiète un peu trop (le principe indemnitaire) <span>N</span>	Bases	13 MN	<span>UD</span>	BL019
Qu'est-ce que l'agrément des sociétés d'assurance <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	12 MN	<span>UD</span>	BL021
Vidéo Learning : Une famille qui essaie de payer moins cher (les différents modes de distribution) <span>N</span>	Bases	13 MN	<span>UD</span>	BL022
Prévention des conflits d'intérêt <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	7 MN	<span>UD</span>	BL023
Vidéo Learning : Une famille qui a besoin de conclure son contrat d'assurance <span>N</span>	Bases	16 MN	<span>UD</span>	BL024
Prime d'assurance <span>N</span>	Bases	13 MN	<span>UD</span>	BL025
Loi Hamon et Loi Châtel <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	8 MN	<span>UD</span>	BL026
Une famille qui résilie son contrat d'assurance <span>N</span>	Bases	14 MN	<span>UD</span>	BL027
Traiter les données des clients en vue d'adapter l'offre <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	14 MN	<span>UD</span>	BL031
Vidéo learning : une famille qui change de vie (transfert de propriété de contrat) <span>N</span>	Bases	13 MN	<span>UD</span>	BL059
Intervention des pouvoirs publics dans l'opération d'assurance	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL002
Coassurance <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL021
Sociétés soumises au Code des Assurances <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL022
Institutions de prévoyance et mutuelles <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL023
Intermédiaires en assurance <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL024
Assurances gérées en répartition et celles gérées en capitalisation <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL025
Evaluation du préjudice et détermination de l'indemnité <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL032
Formation du contrat : information précontractuelle <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL033
Intermédiaire d'assurance à titre accessoire <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL034
Obligation de l'assureur d'exécuter sa prestation <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL035
Assurances à caractère indemnitaire et forfaitaire <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL036
Bancassurance	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL040
Assurances cumulatives et sous-assurance <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL042



## REGLEMENTATION ET CONFORMITE EN ASSURANCE

Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme en assurance <span>DDA</span>	Bases	1 J	728 €	<b>AA018</b>
Créer et faire fonctionner une captive	Bases	2 J	1831 €	<b>AA286</b>
Protection de la clientèle <span>DDA</span>	Bases	3 J	1607 €	<b>AA338</b>
Rôle et fonctionnement de l'ACPR <span>DDA</span>	Bases	1 J	645 €	<b>AA382</b>
Se préparer à un contrôle ACPR pour assureur IARD et Vie <span>DDA</span>	Bases	1 J	645 €	<b>AA383</b>
Se préparer à un contrôle ACPR - pour les intermédiaires en assurance <span>DDA</span>	Bases	1 J	645 €	<b>AA384</b>
Devoir d'information et de conseil dans le cadre de la DDA <span>DDA</span>	Bases	1 J	645 €	<b>AA385</b>
Contrôle des pratiques commerciales en assurance <span>DDA</span>	Bases	1 J	645 €	<b>AA386</b>
RGPD appliqué à l'assurance <span>👍</span> <span>DDA</span>	Bases	1 J	645 €	<b>AA387</b>
Ethique, déontologie et anticorruption <span>DDA</span>	Bases	1 J	645 €	<b>AA388</b>
DDA : Maîtriser les impacts pour les différents acteurs de l'assurance <span>DDA</span>	Bases	2 J	1290 €	<b>AA389</b>
Fonction conformité dans l'assurance <span>DDA</span>	Perfect.	1 J	697 €	<b>AA413</b>
Contrôles externes en assurance	Expertise	1 J	749 €	<b>AA417</b>
Fonction clef de l'audit interne	Expertise	1 J	749 €	<b>AA418</b>
SCI (société civile immobilière) et son fonctionnement <span>N</span>	Bases	1 J	604 €	<b>AA433</b>
Relation client et personnes protégées <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	1 J	604 €	<b>AA442</b>
Vente à distance en assurances <span>DDA</span>	Bases	1 J	635 €	<b>AC062</b>
Réclamation en assurance <span>DDA</span>	Bases	1 J	635 €	<b>AC065</b>
Intermédiaire et lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme <span>DDA</span>	Bases	2 H	167 €	<b>CV027</b>
Conformité et IOBSP, les points clés	Bases	2 H	167 €	<b>CV028</b>
Intermédiaire et organisation des voies de recours : réclamations et médiations <span>DDA</span>	Bases	2 H	167 €	<b>CV029</b>
Se préparer à un contrôle ACPR pour un intermédiaire en assurance	Bases	1 H	84 €	<b>CV040</b>
Démarchage en assurances <span>DDA</span>	Bases	2 H	167 €	<b>CV072</b>
Réforme du courtage des IAS et IOBSP <span>DDA</span>	Bases	3H30	494 €	<b>CV074</b>
<b>PARCOURS : Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme</b>				
<i>Qu'est-ce que le blanchiment d'argent ?</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL201A</b>
<i>Obligations de vigilance et sanctions associées</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL201B</b>
<i>Classification des risques et connaissance client</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL201C</b>
<i>Déclaration de soupçon</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL201D</b>
<i>Autorités de reporting et de contrôle</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL201E</b>
<b>PARCOURS : Loi Sapin 2</b>				
<i>Qu'est-ce que la loi corruption ?</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL235A</b>
<i>Bien réagir face à un cas de corruption</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL235B</b>
<i>Sanctions et plan de prévention de la Loi Sapin 2</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL235C</b>
<i>Indispensable ventilateur 3D</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL235D</b>
<b>PARCOURS : Se mettre en conformité RGPD</b>				
<i>Règlement général sur la protection des données</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL240A</b>
<i>Grands principes et éléments du RGPD</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL240B</b>
<i>RGPD : Obligations des acteurs de l'assurance</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL240C</b>
<i>RGPD : Droits des assurés sur leurs données</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL240D</b>
<i>Contrôle du respect du RGPD</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL240E</b>

PARCOURS : Solvabilité 2				
Solvabilité 2 : de quoi s'agit-il ? <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL243A
De solvabilité 1 à solvabilité 2 <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL243B
Solvabilité 2 : exigences de capital <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL243C
Solvabilité 2 : règles de gouvernance <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL243D
Solvabilité 2 : obligations de reporting <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL243E
PARCOURS : Sécurisez vos ventes à distance				
Vente à distance de contrat d'assurance : de quoi parle-t-on ? <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL257A
Avant contrat sous haute surveillance <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL257B
Obligation de conseil proportionnée <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL257C
Droit de rétractation du consommateur <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL257D
Vers de nouvelles règles plus protectrices du consommateur <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL257E
PARCOURS : Réussir son premier conseil d'administration				
Informations clés pour votre premier Conseil d'Administration	Expertise	20 MN	<span>UD</span>	DL262A
Présentation des livrables du Conseil d'administration	Expertise	20 MN	<span>UD</span>	DL262B
Rôles et responsabilités des acteurs de la gouvernance	Expertise	20 MN	<span>UD</span>	DL262C
Attentes du régulateur sur le Fit and Proper	Expertise	20 MN	<span>UD</span>	DL262D
Comité spécialisé : rôles et missions	Expertise	20 MN	<span>UD</span>	DL262E
PARCOURS : Contrôle des pratiques commerciales des assureurs				
ACPR, protectrice des assurés, mais pas que... <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL272A
Contrôles et sanctions de l'ACPR en matière de protection de la clientèle <span>DDA</span>	Perfect.	20 MN	<span>UD</span>	DL272B
Contrôle de l'ACPR et ses suites <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL272C
Contrôles de la DGCCRF <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL272D
Contrôles de la CNIL <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL272E
PARCOURS : Règles et principes juridiques applicables à un site de souscription en ligne				
Règles à respecter impérativement pour toute activité de e-commerce <span>DDA</span>	Perfect.	20 MN	<span>UD</span>	DL277A
Réglementation de la vente à distance en assurance en ligne <span>DDA</span>	Perfect.	20 MN	<span>UD</span>	DL277B
Pack conformité assurance <span>DDA</span>	Perfect.	20 MN	<span>UD</span>	DL277C
PARCOURS : Traitement des réclamations				
Points clés de la recommandation ACPR <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL347A
Intégrer la pédagogie dans le devoir de conseil <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL347B
Accompagner l'assuré en cas de litige dans le cadre d'un sinistre <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL347C
Se préparer à un contrôle de l'ACPR <span>DDA</span>	Perfect.	1 H	<span>UD</span>	DL285
Compagnies d'assurance et normes de Solvabilité 2 <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	9 MN	<span>UD</span>	BL020
Sanction de fraude lors de la souscription <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	8 MN	<span>UD</span>	BL028
Sinistre automobile et fraude à l'assurance <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	BL029
Sanctions pénales de la fraude <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	11 MN	<span>UD</span>	BL030
Maîtriser les règles applicables en matière de collecte, mise à jour, gestion et exploitation des données clients <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	BL032
Connaître les procédures ACPR <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	35 MN	<span>UD</span>	BL033
ACPR et assurances <span>DDA</span>	Perfect.	1 H	<span>UD</span>	CL286
Actualité législative relative au démarchage téléphonique en assurance	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL020
Obligation d'information et devoir de conseil <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL026
Protection de la clientèle <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL027
Appliquer les règles en matière de contrôle interne <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL039
Déontologie <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL041

## REASSURANCE

Réassurance 🍑 DDA	Bases	2 J	1332 €	AA012
Pratique de la réassurance non-vie DDA	Perfect.	3 J	3245 €	AA013
Mécanismes spécifiques de la réassurance vie DDA	Perfect.	3 J	2122 €	AA015
Clauses de réassurance DDA	Expertise	2 J	1529 €	AA048
Tarification de la réassurance dommages DDA	Expertise	2 J	1893 €	AA049
Mécanismes comptables de la réassurance DDA	Perfect.	2 J	1415 €	AA174
Gérer la co-assurance IARD DDA	Bases	1 J	1030 €	AA262
Solvabilité 2 et réassurance	Bases	1 J	666 €	AA293
Réassurance et garanties des événements naturels, attentats et actes de terrorisme DDA	Perfect.	1 J	708 €	AA309

### PARCOURS : Réassurance

<i>Introduction à l'environnement de l'assurance et à l'organisation d'une société de réassurance</i> N DDA	Bases	20 MN	UD	DL335A
<i>Mécanismes et techniques de base de la réassurance</i> N DDA	Bases	20 MN	UD	DL335B
<i>Articulation entre plusieurs traités de réassurance</i> N DDA	Bases	20 MN	UD	DL335C

## PROCEDURES AMIABLES ET CONTENTIEUSES

Recouvrement des primes impayées	Bases	2 J	1758 €	AA009
Procédure judiciaire dans la gestion des sinistres RC 🍑	Bases	3 J	1935 €	AA016
Gestion des dossiers contentieux (procès, procédures judiciaires et exécution des décisions)	Bases	1 J	645 €	AA060
Stratégie contentieuse dans les sinistres IARD 🍑	Perfect.	2 J	1394 €	AA062
Actions de groupe	Bases	2 H	167 €	CV034
Prescription dans les recours à exercer et à subir	Bases	2 H	167 €	CV035
Appréhender les prescriptions	Bases	3H30	323 €	CV049
Assistance juridique DDA	Bases	20 MN	UD	DL246
Réforme de l'organisation judiciaire	Bases	10 MN	UD	RL003
Modes de règlements des litiges N	Bases	10 MN	UD	RL038

## GOVERNANCE DES ORGANISMES D'ASSURANCE

Gouvernance des compagnies d'assurance	Perfect.	1 J	1061 €	AA213
Etre administrateur d'une compagnie d'assurance	Perfect.	1 J	1061 €	AA215
Solvabilité 2 : enjeux et impacts pour les conseils d'administration	Perfect.	1 J	1061 €	AA264
Reporting ACPR (Solvabilité II)	Perfect.	1 J	848 €	AA337
Responsabilité Sociétale des Acteurs de l'Assurance N DDA	Bases	1 J	988 €	AA435
Actualités et perspectives des marchés financiers à l'aune du contexte économique et monétaire DDA	Bases	2 H	167 €	CV045
Environnement macroéconomique de l'entreprise et son impact DDA	Bases	2 H	167 €	CV046
Risk appetite	Perfect.	3H30	494 €	CV047
Comprendre la vie juridique des entreprises DDA	Bases	7 H	988 €	CV048

### PARCOURS : Pilotage d'un organisme assureur et l'ORSA

<i>Pilotage d'un organisme assureur</i>	Expertise	20 MN	UD	DL269A
<i>Définition de l'ORSA</i>	Expertise	20 MN	UD	DL269B
<i>Préparation à la mise en œuvre d'un exercice ORSA et documentation autour de l'ORSA</i>	Expertise	20 MN	UD	DL269C

# TRANSITION DIGITALE ET ENVIRONNEMENTALE

## DIGITAL ET INNOVATION

Identifier et connaître les cyber-risques et les solutions d'assurances  	Bases	1 J	604 €	<b>AA312</b>
Transformation digitale et assurance 	Bases	1 J	526 €	<b>AA350</b>
Big data et assurance 	Bases	1 J	526 €	<b>AA351</b>
Objets connectés et assurance 	Bases	1 J	526 €	<b>AA352</b>
Optimiser l'expérience client à l'ère du digital 	Bases	1 J	526 €	<b>AA353</b>
Blockchain et cryptomonnaies	Bases	3H30	500 €	<b>MC001</b>
Open insurance et API	Bases	3H30	500 €	<b>MC002</b>
Vers une stratégie de plateforme et d'écosystèmes de partenaires	Bases	3H30	500 €	<b>MC003</b>
Dans un monde digitalisé, et si la relation client devait aussi devenir plus physique !	Bases	3H30	500 €	<b>MC004</b>
Cyber assurance 	Bases	1 H		<b>CL293</b>

## ASSURANCES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT




























Connaître les énergies renouvelables 	Perfect.	1 J	999 €	<b>AA235</b>
--	----------	-----	-------	--------------

## ASSURANCES DU PARTICULIER

### SOUSCRIPTION : ASSURANCE AUTOMOBILE

Assurance des flottes automobiles 	Bases	3 J	1670 €	<b>AA008</b>
Assurance automobile 	Bases	2 J	1113 €	<b>AA017</b>

### PARCOURS : Assurance automobile

<i>Loi Badinter</i> 	Bases	20 MN		<b>DL017A</b>
<i>Assurance obligatoire de responsabilité</i> 	Bases	20 MN		<b>DL017B</b>
<i>Garanties facultatives</i> 	Bases	20 MN		<b>DL017C</b>
<i>Souscription et tarification automobile</i> 	Bases	20 MN		<b>DL017D</b>
<i>Conventions de sinistre</i> 	Bases	20 MN		<b>DL017E</b>
Fichier des véhicules assurés  	Bases	6 MN		<b>BL055</b>
Obligation d'assurance de responsabilité civile en assurance automobile  	Bases	1 H		<b>CL296</b>
Tarification du contrat automobile  	Bases	1 H		<b>CL327</b>
Garanties du contrat automobile  	Bases	1 H		<b>CL328</b>
Engins de déplacement personnel	Bases	10 MN		<b>RL016</b>
AGIRA	Bases	10 MN		<b>RL017</b>
Assurance des véhicules de collection	Bases	10 MN		<b>RL019</b>
Boîte noire dans les véhicules ? Bientôt une réalité 	Bases	10 MN		<b>RL043</b>

### INDEMNISATION : ASSURANCE AUTOMOBILE

Optimiser le règlement des sinistres matériels auto	Perfect.	3 J	1763 €	<b>AA019</b>
Gestion des sinistres matériels étrangers 	Bases	2 J	1113 €	<b>AA021</b>
Evaluer le préjudice économique des professions non salariées 	Perfect.	2 J	1176 €	<b>AA026</b>
Recours des tiers payeurs	Expertise	2 J	1966 €	<b>AA095</b>
Gérer les carambolages de 3 à 7 véhicules 	Perfect.	2 J	1176 €	<b>AA100</b>
Optimiser la pratique du barème automobile 	Perfect.	1 J	604 €	<b>AA111</b>
Se perfectionner dans le règlement et les recours en convention IRCA 	Perfect.	2 J	1789 €	<b>AA122</b>

Méthodologie de gestion d'un sinistre matériel automobile	Bases	2 J	1113 €	<b>AA124</b>
Appliquer la convention IRSA <span>DDA</span>	Bases	3 J	1670 €	<b>AA125</b>
Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages	Bases	1 J	557 €	<b>AA126</b>
Gérer les sinistres corporels étrangers	Perfect.	2 J	1196 €	<b>AA128</b>
Evaluer le préjudice "tierce personne"	Perfect.	2 J	1737 €	<b>AA130</b>
Appliquer la loi Badinter dans la gestion des sinistres corporels	Bases	2 J	1113 €	<b>AA136</b>
Evaluer et indemniser le dommage corporel automobile	Bases	2 J	1113 €	<b>AA137</b>
Protocole d'accord "assureurs / organismes sociaux"	Bases	2 J	1113 €	<b>AA138</b>
Procédure d'offre et convention IRCA	Bases	3 J	1670 €	<b>AA139</b>
Recours des organismes sociaux étrangers	Expertise	2 J	1311 €	<b>AA167</b>
Nomenclature Dintilhac et recours poste par poste	Perfect.	1 J	588 €	<b>AA185</b>
Indemniser les pertes totales	Bases	1 J	557 €	<b>AA187</b>
Recours droit commun dans les sinistres automobiles	Perfect.	2 J	1176 €	<b>AA188</b>
Gestion des sinistres matériels flottes	Bases	2 J	1685 €	<b>AA192</b>
Protocole d'accord "assureurs/organismes sociaux" : Perfect.	Perfect.	2 J	1176 €	<b>AA258</b>
Appliquer la loi Badinter dans la gestion des sinistres matériels auto	Bases	2 J	1113 €	<b>AA260</b>
Actualités : la loi Badinter	Perfect.	1 J	588 €	<b>AA282</b>
Actualité de l'indemnisation des dommages corporels	Perfect.	1 J	588 €	<b>AA283</b>
Calculer le PGPF et IP du salarié incapable de reprendre une activité professionnelle	Perfect.	1 J	588 €	<b>AA285</b>
Accident de la circulation routière : analyser la responsabilité en droit commun	Bases	1 J	557 €	<b>AA315</b>
Convention IRSA : optimiser la pratique de la procédure d'escalade	Bases	1 J	562 €	<b>AA333</b>
Optimiser le règlement des sinistres corporels	Perfect.	2 J	1176 €	<b>AA355</b>
Comprendre l'expertise médicale	Perfect.	1 J	588 €	<b>AA360</b>
Evaluer les préjudices des victimes indirectes	Perfect.	1 J	588 €	<b>AA361</b>
Secret médical et gestion des sinistres dommages corporels <span>DDA</span>	Bases	1 J	557 €	<b>AA365</b>
Évaluer et indemniser les préjudices en cas de décès	Bases	2 J	1966 €	<b>AA397</b>
Calcul du bonus/malus <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	13 MN	<b>UD</b>	<b>BL054</b>
E-constat <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	5 MN	<b>UD</b>	<b>BL056</b>
Méthodologie de gestion d'un sinistre matériel automobile <span>N</span>	Bases	1 H	<b>UD</b>	<b>CL325</b>
Procédures de règlement des sinistres <span>N</span>	Bases	1 H	<b>UD</b>	<b>CL329</b>
Appliquer la loi Badinter dans la gestion des sinistres corporels <span>N</span>	Bases	1 H	<b>UD</b>	<b>CL332</b>
Système conventionnel en assurance automobile <span>N</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL337</b>
<b>PARCOURS : Convention IRSA</b>				
<i>Dispositions générales et règles d'application de la Convention IRSA</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL271A</b>
<i>Barème de répartition des recours et le titre 3 de la convention IRSA</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL271B</b>
<i>Accident en chaine et carambolage : les titres 4 et 5 de la convention IRSA</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL271C</b>
Fonds de garantie des victimes d'acte de terrorisme	Bases	10 MN	<b>UD</b>	<b>RL007</b>
Fonds de garantie des victimes d'infractions	Bases	10 MN	<b>UD</b>	<b>RL008</b>
<b>SOUSCRIPTION : ASSURANCE HABITATION ET AUTRES RISQUES</b>				
Assurance multirisque habitation <span>DDA</span>	Bases	2 J	1113 €	<b>AA034</b>
Surveillance du portefeuille <span>DDA</span>	Bases	2 J	1685 €	<b>AA088</b>
Comprendre et maîtriser le marché de l'assurance affinitaire <span>DDA</span>	Bases	2 J	1051 €	<b>AA334</b>
Analyser l'actualité du droit européen en assurance RC Automobile <span>DDA</span>	Perfect.	1 J	588 €	<b>AA364</b>
Vendre et souscrire un grand risque habitation <span>DDA</span>	Perfect.	2 J	1176 €	<b>AA366</b>
Actualité sur l'assurance de biens et de responsabilité civile du particulier <span>DDA</span>	Bases	2 H	125 €	<b>CV044</b>

PARCOURS : Assurance multirisque habitation				
Contrat MRH <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL034A
Biens assurables <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL034B
Événements garantis et exclusions du contrat MRH <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL034C
Différents statuts d'occupation et leurs obligations <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL034D
Sinistre MRH <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL034E
PARCOURS : Assurance affinitaire				
Découvrir les assurances affinitaires <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL244A
Distinguer les différents programmes affinitaires <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL244B
Argumenter le prix de l'assurance affinitaire <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL244C
Distribuer l'affinitaire <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL244D
Gérer l'affinitaire <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL244E
Protection juridique <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL247
Assurances de loisirs <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL336
Vidéo Learning : Une famille qui fait marcher sa responsabilité civile <span>N</span>	Bases	1 H	<span>UD</span>	BL053
Vidéo Learning : Une famille qui a besoin d'assurer son habitation <span>N</span>	Bases	13 MN	<span>UD</span>	BL057
Assurances de dommages <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	1 H	<span>UD</span>	CL297
Assurance voyage	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL005
Assurance kidnapping et rançon	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL006
Assurances des activités sportives	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL009
Evolution de la théorie de l'acceptation des risques en matière sportive	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL010
Assurance et cautionnement	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL013
Assurance scolaire	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL014
Assurance chiens et chats <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL028
Assurance chasse <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL029
Marché de l'assurance de niche <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL030
INDEMNISATION: ASSURANCE HABITATION ET AUTRES RISQUES				
Gérer les recours en droit commun et conventionnel	Perfect.	3 J	1763 €	AA029
Gérer les sinistres dégâts des eaux	Bases	3 J	1670 €	AA036
Optimiser le règlement des sinistres RC des particuliers	Perfect.	2 J	1789 €	AA042
Appliquer les conventions de sinistres dommages <span>DDA</span>	Perfect.	2 J	1176 €	AA044
Optimiser le règlement des sinistres incendie des particuliers (hors IRSI)	Perfect.	3 J	1763 €	AA059
Gérer les sinistres en copropriété	Perfect.	3 J	1763 €	AA066
Optimiser la gestion des sinistres DDE	Perfect.	2 J	1789 €	AA085
Gestion des sinistres multirisques habitation	Bases	3 J	2226 €	AA090
Optimiser le règlement des sinistres vols des particuliers	Perfect.	2 J	1789 €	AA096
Gérer les sinistres corporels hors automobiles	Bases	3 J	1670 €	AA121
Indemnisation des dommages corporels graves	Expertise	2 J	1290 €	AA156
Optimiser la gestion des recours MRH contre les constructeurs	Perfect.	3 J	1763 €	AA266
Gestion d'un sinistre catastrophes naturelles et/ou événement climatique	Perfect.	2 J	1176 €	AA288
Maîtriser la stratégie des recours : sinistres habitation et immeuble	Perfect.	2 J	1789 €	AA290
Services techniques : optimisez la gestion de vos dossiers sinistres	Perfect.	3 J	1763 €	AA308
Vol : fraude à l'assurance	Perfect.	1 J	588 €	AA342
Gestion des sinistres GAV	Bases	1 J	557 €	AA343
Régler les sinistres incendie des particuliers	Perfect.	2 J	1176 €	AA344

Convention d'indemnisation et de recours des sinistres immeuble (IRSI) <b>DDA</b>	Bases	2 J	1113 €	<b>AA348</b>
Fraude à l'assurance <b>DDA</b>	Bases	1 J	536 €	<b>AA363</b>
Indemnisation des victimes d'infractions pénales <b>DDA</b>	Bases	1 J	557 €	<b>AA399</b>
Les conventions CIDEOP et CIDPIEC dans le cadre d'une expertise sinistre <b>N</b>	Perfect.	1 J	588 €	<b>AA430</b>
<b>PARCOURS : Convention IRSI</b>				
<i>Champ d'application de la convention IRSI</i> <b>DDA</b>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL231A</b>
<i>Assureur gestionnaire</i> <b>DDA</b>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL231B</b>
<i>Evaluation des dommages</i> <b>DDA</b>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL231C</b>
<i>Indemnisation et recours</i> <b>DDA</b>	Perfect.	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL231D</b>
<i>Situations particulières</i> <b>DDA</b>	Perfect.	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL231E</b>
Méthodologie de gestion d'un sinistre MRH <b>N</b>	Bases	1 H	<b>UD</b>	<b>CL326</b>
Recours à l'expertise <b>N</b>	Bases	10 MN	<b>UD</b>	<b>RL037</b>

## ASSURANCES DES PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES

### SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

Prévention des risques professionnels <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1269 €	<b>AA057</b>
Identifier, prévenir et se protéger du risque incendie <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1269 €	<b>AA077</b>
Identifier, prévenir et se protéger du risque vol <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1269 €	<b>AA078</b>
Optimiser la souscription incendie et PE des entreprises <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1269 €	<b>AA079</b>
Multirisque professionnelle : identifier les critères de souscription et connaître les garanties <b>DDA</b>	Bases	3 J	1810 €	<b>AA112</b>
Souscrire les risques des professionnels <b>DDA</b>	Bases	2 J	1207 €	<b>AA113</b>
Connaître l'assurance multirisque dommages entreprises <b>DDA</b>	Bases	4 J	2413 €	<b>AA145</b>
Appliquer le TRE <b>DDA</b>	Bases	5 J	3016 €	<b>AA146</b>
Appliquer le TRE : pertes d'exploitation <b>DDA</b>	Bases	3 J	1810 €	<b>AA147</b>
Bris de machine : connaître les garanties et tarifier le risque <b>DDA</b>	Bases	2 J	1207 €	<b>AA148</b>
Organiser les visites de risques des professionnels <b>DDA</b>	Bases	2 J	1831 €	<b>AA227</b>
Analyse des statistiques des flottes automobiles <b>DDA</b>	Bases	1 J	916 €	<b>AA230</b>
Organiser la visite d'un risque industriel <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1269 €	<b>AA232</b>
Souscrire un programme international dommages <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1269 €	<b>AA233</b>
Analyser les risques agricoles opérationnels <b>DDA</b>	Bases	2 J	1885 €	<b>AA269</b>
Définir le montage financier des flottes automobiles <b>DDA</b>	Expertise	1 J	1072 €	<b>AA306</b>
Risques des professionnels de l'automobile <b>DDA</b>	Perfect.	1 J	635 €	<b>AA339</b>
Mettre en place un plan de continuité d'activité <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1269 €	<b>AA369</b>
Appréhender les principes du RISK MANAGEMENT <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1269 €	<b>AA370</b>
Souscrire une multirisque agricole <b>DDA</b>	Bases	2 J	1207 €	<b>AA371</b>
Savoir souscrire une assurance multirisque immeuble <b>DDA</b>	Perfect.	1 J	635 €	<b>AA372</b>
Baux commerciaux et gestion des sinistres dommages entreprises <b>DDA</b>	Bases	2 J	1207 €	<b>AA393</b>
Visite de risque en multirisque garage <b>DDA</b>	Perfect.	1 J	635 €	<b>AA394</b>
Diagnostic et cartographie des risques <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1269 €	<b>AA409</b>
Maitrise des risques garage <b>DDA</b>	Perfect.	1 J	635 €	<b>AA423</b>
Évaluer les risques climatiques <b>N</b> <b>DDA</b>	Bases	1 J	604 €	<b>AA438</b>
Actualité de l'assurance de biens et de responsabilité civile des entreprises <b>DDA</b>	Bases	2 H	125 €	<b>CV043</b>

PARCOURS : Appréciation et sélection des risques				
Appréciation des risques auto <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL237A
Sélection des risques auto <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL237B
Appréciation des risques non auto des particuliers <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL237C
Appréciation et sélection des risques non auto professionnels <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL237D
Prévention des risques <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL237E
PARCOURS : Assurances des risques d'entreprise				
Biens et événements couverts <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL239A
Assurance de responsabilité exploitation et après livraison <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL239B
Assurance RC professionnelle et RC mandataires sociaux <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL239C
Pertes d'exploitation et perte de valeur vénale du fond de commerce <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL239D
Risques industriels <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL239E
PARCOURS : Découvrir le management des risques d'entreprise				
Management des risques d'entreprise : diversité des risques et de leur management <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL261A
Risques assurables en entreprises : comment s'y retrouver ? <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL261B
Acteurs de la gestion des risques assurables <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL261C
Comment se réinventer dans la gestion des risques assurables ? <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL261D
Tendance et perspectives du management des risques d'entreprise <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL261E
Assurance multirisque professionnelle <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	1 H	<span>UD</span>	CL330
Assurance multirisque agricole (MRA) <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	1 H	<span>UD</span>	CL333
Fondements juridiques de la responsabilité civile <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	1 H	<span>UD</span>	CL334
Acteurs de l'assurance : Exemple de la grande distribution	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL015
Loi du 2 mars 2022 sur l'assurance récolte <span>N</span>	Bases	10 MN	<span>UD</span>	RL044
INDEMNISATION : DOMMAGES ENTREPRISES				
Gérer les sinistres incendie	Bases	4 J	2413 €	AA032
Optimiser le règlement des sinistres incendie	Perfect.	3 J	1904 €	AA033
Connaitre les bases du règlement des sinistres Pertes d'Exploitation - PE <span>DDA</span>	Bases	2 J	1207 €	AA046
Optimiser le recours des sinistres incendie	Expertise	3 J	3172 €	AA123
Enquête incendie	Bases	1 J	557 €	AA144
Régler un sinistre bris de machine	Bases	2 J	1831 €	AA159
Gérer les sinistres internationaux	Perfect.	2 J	1924 €	AA231
Les installations électriques : garanties et dommages <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	1 J	604 €	AA432
Assurance "homme clé" <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL322
Perte d'exploitation - cas pratiques <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL330
Perte d'exploitation <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	1 H	<span>UD</span>	CL331
SOUSCRIPTION : RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES				
Souscrire les garanties de la RC des associations <span>DDA</span>	Bases	2 J	1228 €	AA002
Mettre en œuvre une assurance RC des Mandataires Sociaux - RCMS <span>DDA</span>	Bases	3 J	1841 €	AA004
Comment évaluer et souscrire un risque RC générale entreprise ? <span>DDA</span>	Perfect.	2 J	1290 €	AA011
Comprendre les garanties RC des entreprises industrielles et commerciales - RCEIC <span>DDA</span>	Bases	4 J	2455 €	AA037
Tarifier le risque RC des entreprises <span>DDA</span>	Bases	2 J	1228 €	AA038
Comprendre les assurances de RC des professionnels <span>DDA</span>	Bases	3 J	1841 €	AA043
Comprendre les risques environnementaux <span>DDA</span>	Perfect.	2 J	1935 €	AA087



Mettre en œuvre une approche de prévention RC du fait des produits <span>DDA</span>	Perfect.	1 J	645 €	<b>AA101</b>
Connaitre la RC médicale et l'assurer <span>DDA</span>	Perfect.	2 J	1935 €	<b>AA149</b>
Souscrire la RC du garagiste <span>DDA</span>	Bases	2 J	1228 €	<b>AA175</b>
Identifier et comprendre la RC des vendeurs et fabricants <span>DDA</span>	Perfect.	2 J	1290 €	<b>AA179</b>
Connaitre la RC et l'assurance des activités sportives <span>DDA</span>	Perfect.	1 J	645 €	<b>AA190</b>
Connaitre la RC et l'assurance des professionnels du tourisme <span>DDA</span>	Perfect.	1 J	999 €	<b>AA191</b>
Souscrire la responsabilité professionnelle des prestataires de services <span>DDA</span>	Bases	2 J	1228 €	<b>AA197</b>
Analyser le risque contamination dans son environnement règlementaire <span>DDA</span>	Perfect.	1 J	968 €	<b>AA228</b>
Souscrire un programme international en RC <span>DDA</span>	Perfect.	2 J	1290 €	<b>AA229</b>
Mettre en œuvre l'assurance RC entreprise : police master EU et police locale France <span>DDA</span>	Perfect.	1 J	645 €	<b>AA263</b>
Identifier et comprendre les risques de RC en matière d'immeuble <span>DDA</span>	Bases	2 J	1113 €	<b>AA303</b>
Connaitre et analyser la responsabilité civile et l'assurance de RC des professionnels de l'immobilier <span>DDA</span>	Perfect.	2 J	1290 €	<b>AA367</b>
Assurances de RC et de dommage : analyser un an de jurisprudence <span>DDA</span>	Perfect.	1 J	645 €	<b>AA368</b>
Décrypter la RE ou RT 2101 et appréhender ses effets sur l'assurance construction et les sinistres <span>N</span>	Expertise	1 J	702 €	<b>AA434</b>
Évaluer le risque RC des activités de conseil en entreprise <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	1 J	614 €	<b>AA440</b>
Assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL321</b>
<b>PARCOURS : Assurances de responsabilité civile</b>				
<i>Principes de la responsabilité civile</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL238A</b>
<i>Responsabilité civile des particuliers</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL238B</b>
<i>Assurance de responsabilité civile des particuliers</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL238C</b>
<i>Responsabilité civile des entreprises et des professionnels</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL238D</b>
<i>Assurance de responsabilité civile des entreprises et professionnels</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL238E</b>
<b>PARCOURS : RCCE</b>				
<i>RCCE : Présentation de la responsabilité civile du chef d'entreprise</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL338A</b>
<i>RCCE : Responsabilité civile d'exploitation</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL338B</b>
<i>RCCE : Responsabilité civile du chef d'entreprise à l'égard des salariés</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL338C</b>
<i>RCCE : RC produit ou RC après livraison</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL338D</b>
<i>RCCE : Assurance responsabilité civile du chef d'entreprise</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL338E</b>
<i>RCCE : Application de la garantie dans le temps</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL338F</b>
Assurance de responsabilité civile de l'entreprise	Bases	10 MN	<b>UD</b>	<b>RL004</b>
Assurance des flottes automobiles	Bases	10 MN	<b>UD</b>	<b>RL012</b>
<b>INDEMNISATION : RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES</b>				
Gérer les sinistres de RC des entreprises	Bases	3 J	1841 €	<b>AA051</b>
Optimiser le règlement des sinistres RC des entreprises	Perfect.	3 J	2580 €	<b>AA089</b>
Maitriser la notion de faute inexcusable de l'employeur <span>DDA</span>	Bases	2 J	1228 €	<b>AA103</b>
Optimiser le règlement des sinistres RC des prestataires de services	Perfect.	2 J	1290 €	<b>AA152</b>
Analyser les causes exonératoires de la RC <span>DDA</span>	Perfect.	1 J	999 €	<b>AA177</b>
Indemniser la responsabilité médicale	Perfect.	2 J	1290 €	<b>AA178</b>
Calculer la majoration de rente en cas de faute inexcusable de l'employeur	Expertise	1 J	697 €	<b>AA284</b>
Gestion des sinistres association <span>N</span>	Bases	1 J	614 €	<b>AA431</b>

## SOUSCRIPTION : ASSURANCE CONSTRUCTION

Assurance obligatoire des constructeurs	Bases	4 J	2413 €	<b>AA024</b>
Souscrire l'assurance tous risques chantiers et montage essais	Bases	2 J	1893 €	<b>AA054</b>
Comprendre la RC des constructeurs	Bases	2 J	1248 €	<b>AA063</b>
Se perfectionner en assurance RC décennale	Expertise	2 J	1373 €	<b>AA267</b>
Se perfectionner en assurance dommages-ouvrage	Expertise	2 J	1373 €	<b>AA268</b>
Analyser les risques et transfert à l'assurance d'une opération de construction	Perfect.	2 J	1290 €	<b>AA301</b>
Maîtriser l'assurance des maîtres d'œuvre en responsabilité civile professionnelle et décennale	Perfect.	2 J	1550 €	<b>AA302</b>
Assurance construction : l'actualité jurisprudentielle, législative et réglementaire	Expertise	1 J	687 €	<b>AA311</b>

## INDEMNISATION : ASSURANCE CONSTRUCTION

Gérer la convention CRAC et l'avenant n°1	Perfect.	3 J	1935 €	<b>AA025</b>
Optimiser la gestion des sinistres construction	Perfect.	3 J	1935 €	<b>AA027</b>
Analyser la technique et la pathologie du bâtiment	Bases	4 J	2413 €	<b>AA083</b>
Cat-nat sécheresse et pathologie du bâtiment	Perfect.	2 J	1290 €	<b>AA157</b>
Réparation en nature : savoir exercer un recours à l'encontre d'un prestataire	Perfect.	1 J	624 €	<b>AA340</b>
Responsabilité des constructeurs et assurance construction	Perfect.	1 H		<b>CL292</b>

## SOUSCRIPTION : ASSURANCE TRANSPORTS

Transports routiers nationaux et internationaux de marchandises et assurance "ad valorem"	Bases	3 J	2736 €	<b>AA084</b>
Connaître l'assurance du transport maritime et de l'assurance "ad valorem"	Bases	3 J	2736 €	<b>AA081</b>

## SOUSCRIPTION : ASSURANCE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fondements juridiques de la responsabilité administrative	Bases	2 J	1893 €	<b>AA119</b>
Identifier les risques et garanties des collectivités territoriales	Bases	3 J	2840 €	<b>AA125</b>

# ASSURANCES DE PERSONNES INDIVIDUELLES

## SANTE ET PREVOYANCE INDIVIDUELLE

Savoir apprécier un risque et appliquer la convention AERAS	Perfect.	1 J	947 €	<b>AA073</b>
Assurance dépendance	Perfect.	1 J	947 €	<b>AA170</b>
Calculer le préjudice retraite	Perfect.	3 J	1763 €	<b>AA241</b>
Recours subrogatoire des assurances de personnes et des complémentaires santé	Perfect.	1 J	635 €	<b>AA251</b>
Connaître le régime social des expatriés et organiser leur protection	Bases	1 J	812 €	<b>AA291</b>
Prévoyance individuelle : Protection sociale et assurance	Bases	2 J	1207 €	<b>AA377</b>
Prestations sociales et retraites des salariés	Bases	2 J	1207 €	<b>AA390</b>
Lutte contre la fraude à l'assurance santé prévoyance	Bases	1 J	604 €	<b>AA400</b>
Tarification du risque médical en prévoyance individuelle	Bases	1 J	604 €	<b>AA415</b>
Assurance prévoyance santé	Bases	1 J	604 €	<b>AA419</b>
Vendre une complémentaire santé	Bases	1 J	635 €	<b>AC027</b>
Analyser le marché de l'assurance de personnes et proposer des actions de développement	Bases	2 J	1269 €	<b>AC058</b>

PARCOURS : Contrats d'assurance santé complémentaire				
Contexte de la complémentaire santé	DDA	Bases	20 MN	UD DL150A
Contrat solidaire et responsable	DDA	Bases	20 MN	UD DL150B
Principes de remboursement	DDA	Bases	20 MN	UD DL150C
Garanties et délais d'attente	DDA	Bases	20 MN	UD DL150D
Contrats non responsables	DDA	Bases	20 MN	UD DL150E
PARCOURS : Assurances des risques corporels				
Niveaux de protection sociale	DDA	Bases	20 MN	UD DL151A
Incapacité	DDA	Bases	20 MN	UD DL151B
Invalidité	DDA	Bases	20 MN	UD DL151C
Décès	DDA	Bases	20 MN	UD DL151D
Calcul des prestations des risques corporels	DDA	Bases	20 MN	UD DL151E
PARCOURS : Dépendance				
Risque dépendance	DDA	Bases	20 MN	UD DL170A
Conditions de souscription et de tarification	DDA	Bases	20 MN	UD DL170B
Garanties du contrat dépendance et limite	DDA	Bases	20 MN	UD DL170C
Prestations et règlement	DDA	Bases	20 MN	UD DL170D
Service à la personne et prestations d'assistance	DDA	Bases	20 MN	UD DL170E
PARCOURS : Garanties accident de la vie (GAV)				
Qu'est-ce que la GAV ?	DDA	Bases	20 MN	UD DL245A
Mécanismes du contrat GAV	DDA	Bases	20 MN	UD DL245B
Indemnisation au titre de la GAV	DDA	Bases	20 MN	UD DL245C
PARCOURS : Confidentialité et secret des données médicales				
Fondements du secret médical	DDA	Bases	20 MN	UD DL263A
Informations couvertes par le secret médical et le dossier médical	DDA	Bases	20 MN	UD DL263B
Sélection médicale et contrôle médical	DDA	Bases	20 MN	UD DL263C
Organisation des activités et traitement des données de santé	DDA	Bases	20 MN	UD DL263D
Contrôle de la confidentialité et sécurité des données médicales	DDA	Bases	20 MN	UD DL263E
PARCOURS : Règles de la sécurité sociale				
Organisation de la sécurité sociale	N DDA	Bases	20 MN	UD DL301A
Types de prestation de l'assurance maladie	N DDA	Bases	20 MN	UD DL301B
Prestations en espèces de l'assurance maladie - Salarié : Décès	N DDA	Bases	20 MN	UD DL301C
Prestations en espèces de l'assurance maladie - Salarié : Indemnité journalière	N DDA	Bases	20 MN	UD DL301D
Prestations en nature de l'assurance maladie - Salarié : Invalidité	N DDA	Bases	20 MN	UD DL301E
Prestations en espèces de l'assurance maladie - TNS : Décès/IJ/Invalidité	N DDA	Bases	20 MN	UD DL301F
PARCOURS : Garanties et exclusions des contrats contre les risques corporels				
Multiplés modes de règlement de la garantie décès,	N DDA	Bases	20 MN	UD DL303A
Exclusions de garanties du contrat contre les risques corporels	N DDA	Bases	20 MN	UD DL303B
Fonds de garanties des actes de terrorisme et infractions diverses	N DDA	Bases	20 MN	UD DL303C
PARCOURS : Prestations et le règlements des contrats contre les risques corporels				
Règlement des prestations des contrats contre les risques corporels	N DDA	Bases	20 MN	UD DL304A
Résiliation par l'organisme d'assurance pour fausse déclaration à la souscription et de sinistre ou pour défaut de paiement (contrat contre les risques corporels)	N DDA	Bases	20 MN	UD DL304B
Lutte contre la fraude ALFA	N DDA	Bases	20 MN	UD DL304C

PARCOURS : Articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire					
Prestations en nature de l'assurance maladie : Invalidité <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL306A	
Intégration du régime des TNS au régime général <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL306B	
Offre en matière d'assurance maladie complémentaire <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL306C	
Aides publiques en matière d'assurance maladie <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL306D	
Éléments structurants du contrat complémentaire santé <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL306E	
Variables de tarification du contrat complémentaire santé <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL306F	
PARCOURS : Garanties et exclusions du contrat complémentaire santé					
Mode de déploiement des garanties du contrat complémentaire santé <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL307A	
Réforme instituée par "Le plan 100% santé" <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL307B	
Exclusions de garanties du contrat complémentaire santé <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL307C	
PARCOURS : Prestations du contrat complémentaire santé					
Caractère mixte des prestations du contrat complémentaire santé <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL308A	
Contrat surcomplémentaire santé <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL308B	
Prestations du contrat complémentaire santé en cas de voyage à l'étranger <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL308C	
PARCOURS : Modes de règlement du contrat complémentaire santé					
Résiliation du contrat complémentaire santé par l'assuré <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL309A	
Résiliation du contrat complémentaire santé par l'assureur <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL309B	
Modification par l'assureur des primes du contrat complémentaire santé <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	DL309C	
Vidéo Learning : Une famille qui a pensé à toutes les possibilités (prestations en espèces de la sécurité sociale) <sup>N</sup>	Bases	13 MN	UD	BL034	
Vidéo Learning : Une famille qui essaie de comprendre les fondements des remboursements <sup>N</sup>	Bases	8 MN	UD	BL035	
Aléas de la vie : comment êtes-vous couvert ? <sup>N</sup> DDA	Bases	17 MN	UD	BL036	
Vidéo Learning : Assurances obsèques (recommandation ACPR) <sup>N</sup>	Bases	6 MN	UD	BL038	
Droit du dommage corporel : une discipline en mouvement DDA	Bases	1 H	UD	CL291	
Chiffres clés du secteur <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	CL298	
5eme branche de la sécurité sociale <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	CL299	
Impact de la crise sanitaire <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	CL300	
Fin du régime étudiant <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	CL308	
Règle du Duty and care <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	CL310	
Prestations d'un contrat pour les expatriés <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	CL311	
Droit d'option pour les transfrontaliers <sup>N</sup> DDA	Bases	20 MN	UD	CL312	
VIE, EPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS					
Assurance vie et démembrement DDA	Perfect.	1 J	635 €	AA084	
Assurance vie et donation DDA	Bases	1 J	604 €	AA086	
Savoir distinguer les mécanismes techniques de l'assurance vie DDA	Bases	2 J	1207 €	AA091	
Nouveautés juridiques et fiscales de l'assurance vie – Niveau II DDA	Perfect.	1 J	947 €	AA098	
Analyser le fonctionnement des valeurs mobilières et optimiser l'offre d'investissement en OPCVM DDA	Bases	3 J	1810 €	AA115	
Mécanismes et stratégie des fonds en euros de l'assurance vie DDA	Perfect.	1 J	635 €	AA224	
Assurance Takaful	Bases	1 J	604 €	AA373	
Clause bénéficiaire en assurance vie DDA	Bases	1 J	604 €	AA378	
Maîtriser les contrats d'assurance vie multisupports DDA	Perfect.	1 J	635 €	AA396	
Argumenter la vente de contrats d'assurance vie individuelle DDA	Bases	1 J	635 €	AC061	

Actualité de l'assurance vie	Bases	2 H	125 €	CV041
<b>PARCOURS : Retraite</b>				
Retraite obligatoire des salariés du secteur privé <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL212A
Comprendre le mécanisme de fonctionnement des régimes spéciaux <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL212B
Calcul des prestations retraite de base <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL212C
Retraite : solutions assurantielles <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL212D
Ouverture des droits à la retraite <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL212E
<b>PARCOURS : Spécificités des contrats d'assurance vie et de capitalisation</b>				
Différentes catégories de contrats d'assurance vie <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL214A
Mécanisme de la souscription du contrat d'assurance vie <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL214B
Méthodes de constitution de l'épargne du contrat d'assurance vie <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL214C
Différentes méthodes de disposition du capital et sa fiscalité <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL214D
Subtilités de la fiscalité en cas de décès <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL214E
<b>PARCOURS : Assurances en cas de vie, assurances en cas de décès et assurances mixtes</b>				
Principaux mécanismes de l'assurance vie <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL310A
Assurances vie : en cas de décès <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL310B
Assurances vie : en cas de vie <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL310C
Assurances vie : mixtes <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL310D
Aléa dans les contrats d'assurance vie <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL310E
Clause bénéficiaire dans les contrats d'assurance vie <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL310F
<b>PARCOURS : Paiement de la cotisation dans les contrats d'assurance vie</b>				
Caractère facultatif du paiement de la cotisation en assurance en cas de vie et en cas de décès <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL311A
Effets du non-paiement des primes sur le contrat d'assurance vie <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL311B
Surveillance de l'origine des fonds dans le cadre de la souscription d'un contrat d'assurance vie <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL311C
<b>PARCOURS : Règlement des prestations d'un contrat d'assurance vie</b>				
Procédure de versement des capitaux d'un contrat d'assurance vie <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL312A
Fonds de garantie des assurances de personnes <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL312B
Régime de l'insaisissabilité des prestations d'un contrat d'assurance vie <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL312C
Contrats multisupports <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	17 MN	UD	BL040
Vidéo Learning : Où en est le fonds euro ? <span>N</span>	Bases	11 MN	UD	BL041
Pourquoi des versements programmés en assurance-vie ? <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	16 MN	UD	BL042
Différents types de rachat <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	10 MN	UD	BL043
Vidéo Learning : Pourquoi démembrer une clause bénéficiaire ? <span>N</span>	Bases	8 MN	UD	BL044
Régimes ARRCO et AGIRC <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	18 MN	UD	BL045
Retraite de base de la sécurité sociale module initial <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	BL046
Retraite de base des indépendants <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	27 MN	UD	BL048
Panorama de l'épargne salariale <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	9 MN	UD	BL049
Contrats en déshérence et non réclamés <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	CL313
Obligation d'information <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	CL314
Devoir de conseil <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	CL315
Taux d'intérêt légal et taux moyen d'emprunt d'état <span>N</span>	Bases	20 MN	UD	CL316
Notion de prime manifestement exagérée <span>N</span>	Bases	20 MN	UD	CL317
Renonciation au bénéfice d'un contrat <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	CL318

Intervention des pouvoirs publics dans la protection du patrimoine des Français	Bases	10 MN	UD	RL001
Protection du patrimoine	Bases	10 MN	UD	RL011
Assurance vie haut de gamme	Bases	10 MN	UD	RL018

## ASSURANCES DE PERSONNES COLLECTIVES

### PROTECTION SOCIALE DES SALARIES

Pratique de la prévoyance collective et aspects juridiques <span>DDA</span>	Perfect.	2 J	1290 €	AA053
Pratique de la prévoyance collective et tarification <span>DDA</span>	Perfect.	2 J	1290 €	AA055
Garanties de prévoyance dans le contrat d'assurance collective <span>DDA</span>	Bases	2 J	1228 €	AA140
Garanties de retraite dans le contrat d'assurance collective <span>DDA</span>	Bases	2 J	1737 €	AA141
Conseiller les entreprises dans le cadre de la création du contrat d'assurance collective <span>DDA</span>	Perfect.	1 J	645 €	AA142
Rédiger les contrats collectifs sur mesure	Perfect.	3 J	1935 €	AA154
Mesurer les impacts des conventions collectives sur la protection sociale supplémentaire des salariés <span>DDA</span>	Perfect.	1 J	645 €	AA181
Nouveautés juridiques et fiscales de la prévoyance / santé collective <span>DDA</span>	Perfect.	1 J	666 €	AA203
Compte de résultat en prévoyance et santé collective <span>DDA</span>	Perfect.	1 J	645 €	AA240
Protection sociale et le salarié <span>DDA</span>	Bases	2 J	1228 €	AA345
Environnement fiscal et social des assurances collectives <span>DDA</span>	Perfect.	1 J	645 €	AA357
Sécuriser l'application de la loi ÉVIN <span>DDA</span>	Bases	1 J	614 €	AA379
Contrat santé collectif <span>DDA</span>	Bases	1 J	614 €	AA381
Loi PACTE et avènement du Plan d'Épargne Retraite (PER) <span>DDA</span>	Bases	1 J	614 €	AA398
Fondamentaux de l'épargne salariale <span>N</span>				AA437
Actualité de l'assurance collective	Bases	2 H	125 €	CV042
<b>PARCOURS : Assurances de groupe</b>				
<i>Qu'est-ce que l'assurance de groupe ?</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL209A
<i>Différence entre adhésion obligatoire et adhésion facultative</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL209B
<i>Obligations des parties dans les contrats d'assurance de groupe</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL209C
<i>Fonctionnement de la tarification et du paiement des cotisations</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL209D
<i>Focus sur l'assurance emprunteur</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL209E
<b>PARCOURS : Contrat collectif retraite</b>				
<i>Généralités du contrat collectif retraite</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL297A
<i>PER (Plan d'Épargne Retraite)</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL297B
<i>Fiscalité du contrat retraite collective</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL297C
<b>PARCOURS : Santé et prévoyance collective</b>				
<i>Contrat collectif santé</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL298A
<i>Contrat collectif prévoyance</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL298B
<i>Fiscalité des contrats collectifs</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL298C
<b>PARCOURS : Caractère obligatoire ou facultatif de l'adhésion à une assurance de groupe</b>				
<i>2 catégories d'assurance de groupe</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL313A
<i>Modalités de l'adhésion à une assurance de groupe</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL313B
<i>Assurance de groupe : Régime de résiliation différencié</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	UD	DL313C

PARCOURS : Information due à l'adhérent dans le cadre de la souscription à une assurance de groupe				
<i>Souscription à une assurance de groupe : obligation d'information à 2 niveaux</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL314A</b>
<i>Souscription à une assurance de groupe : Déploiement de l'obligation d'information et du devoir de conseil</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL314B</b>
<i>Souscription à une assurance de groupe : Rôle du comité social et économique</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL314C</b>
PARCOURS : Tarification et paiement des cotisations d'une assurance de groupe				
<i>Assurance de groupe : Règle du décompte distinct</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL315A</b>
<i>Tarification en assurance de groupe</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL315B</b>
<i>Impact de la portabilité sur la tarification de l'assurance de groupe</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL315C</b>
PARCOURS : Paiement des prestations d'une assurance de groupe				
<i>Assurance de groupe : Typologie des prestations</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL316A</b>
<i>Assurance de groupe : Sort des prestations en cours d'exécution et changement d'organisme d'assurance</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL316B</b>
<i>Assurance de groupe : Créanciers des prestations</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL316C</b>
PARCOURS : Contrats de prestations complémentaires retraite				
<i>Assurance complémentaire retraite : Régime du contrat de l'article 39</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL318A</b>
<i>Enveloppe de base du plan épargne retraite</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL318B</b>
<i>Assurance complémentaire retraite : Réformes du régime des contrats de l'article 39</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL318C</b>
<i>Trois variantes du plan d'épargne retraite (PER)</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL318D</b>
<i>Régime du plan d'épargne entreprise (PEE)</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL318E</b>
PARCOURS : Contrats de prévoyance complémentaire				
<i>Cadre réglementaire de la protection sociale complémentaire</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL319A</b>
<i>Caractère obligatoire ou facultatif de la prévoyance complémentaire</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL319B</b>
<i>Garanties en prévoyance complémentaire</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL319C</b>
<i>Mise en œuvre des clauses de recommandations en santé collective</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL319D</b>
<i>Actions sociales des institutions de prévoyance</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL319E</b>
PARCOURS : Régime fiscal et social des cotisations et prestations				
<i>Contrat de prévoyance complémentaire : Régime fiscal et social des cotisations applicables à l'entreprise</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL320A</b>
<i>Prévoyance complémentaire : Régime fiscal et social des cotisations applicables au salarié</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL320B</b>
<i>Contrat de prévoyance complémentaire : Régimes fiscaux des prestations applicables au salarié</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>DL320C</b>
Loi de mensualisation <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	12 MN	<span>UD</span>	<b>BL037</b>
Indemnités de fin de carrière (IFC) <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	17 MN	<span>UD</span>	<b>BL047</b>
Assurances collectives <span>N</span>	Bases	8 MN	<span>UD</span>	<b>BL050</b>
Vidéo Learning : Faut-il convertir les PERP et les Madelin retraite en PER ? <span>N</span>	Bases	7 MN	<span>UD</span>	<b>BL052</b>
Articulation des prestations d'un contrat de prévoyance collectif <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>CL301</b>
Déclaration sociale nominative <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>CL302</b>
Fiscalité des prestations <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>CL303</b>
Accord national interprofessionnel <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>CL307</b>
Clause de recommandation <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>CL309</b>
Plan d'épargne retraite <span>DDA</span>	Perfect.	1 H	<span>UD</span>	<b>CL273</b>
Changements apportés à l'épargne retraite supplémentaire par la Loi Pacte <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>CL322</b>
Supports ISR-ESG <span>N</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>CL323</b>
Epargne responsable et supports financiers labellisés TEEC-GREEFIN <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	<b>CL324</b>

## PROTECTION SOCIALE DES TNS

Comprendre le régime juridique de l'entrepreneur pour mieux cerner l'offre patrimoniale <span>DDA</span>	Perfect.	2 J	1748 €	<b>AA162</b>
Transmission d'entreprise et assurance vie : organiser et optimiser la cession d'actifs <span>DDA</span>	Perfect.	2 J	1810 €	<b>AA163</b>
Prestations sociales et retraites (TNS) <span>DDA</span>	Bases	2 J	1207 €	<b>AA384</b>
Protection sociale des exploitants agricoles <span>DDA</span>	Bases	1 J	604 €	<b>AA391</b>
Découvrir un TNS <span>DDA</span>	Bases	17 MN	<b>UD</b>	<b>BL011</b>
Régimes fiscaux des TNS <span>DDA</span>	Bases	12 MN	<b>UD</b>	<b>BL012</b>
Prévoyance des artisans commerçants <span>DDA</span>	Bases	16 MN	<b>UD</b>	<b>BL013</b>
Prévoyance des professions libérales <span>DDA</span>	Bases	15 MN	<b>UD</b>	<b>BL014</b>
<b>PARCOURS : Conditions de souscription et de tarification</b>				
<i>Règles spécifiques du contrat prévoyance individuel</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL302A</b>
<i>Règles spécifiques du contrat prévoyance "Madelin"</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL302B</b>
<i>Règles spécifiques du contrat prévoyance collectif</i> <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL302C</b>

## PATRIMOINE ET IMMOBILIER

### PATRIMOINE

Conseiller l'assurance vie pour optimiser la transmission du patrimoine <span>DDA</span>	Perfect.	2 J	1872 €	<b>AA030</b>
Environnement fiscal du particulier <span>DDA</span>	Bases	2 J	1207 €	<b>AA304</b>
Patrimoine privé : techniques de transmission (voie contractuelle) <span>DDA</span>	Bases	2 J	1207 €	<b>AA347</b>
Composantes du patrimoine et méthodologie du bilan patrimonial <span>DDA</span>	Bases	2 J	1207 €	<b>AA374</b>
Environnement juridique du particulier <span>DDA</span>	Bases	2 J	1207 €	<b>AA375</b>
Environnement économique et financier du patrimoine <span>DDA</span>	Bases	2 J	1207 €	<b>AA376</b>
Loi de finances 2023 <span>DDA</span>	Bases	1 J	536 €	<b>AA392</b>
Loi de finances 2023 <span>N</span> <span>DDA</span>	Perfect.	3 H 30	323 €	<b>CV050</b>
Loi de finances pour 2023 - Marché des particuliers <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	1 H 30	104 €	<b>CV069</b>
Loi de finances pour 2023 - Marché des professionnels <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	1 H 30	104 €	<b>CV070</b>
Loi de finances pour 2023- Marché des entreprises <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	1 H 30	104 €	<b>CV071</b>

### PARCOURS : Situations matrimoniales

<i>Choix de vie commune</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL210A</b>
<i>Organisation de la vie commune</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL210B</b>
<i>Mariage</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL210C</b>
<i>Changement de régime matrimonial</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL210D</b>
<i>PACS</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL210E</b>

### PARCOURS : Composantes du patrimoine

<i>Qu'est-ce que le patrimoine ?</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL211A</b>
<i>Immobilier</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL211B</b>
<i>Valeurs immobilières</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL211C</b>
<i>Produits bancaires</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL211D</b>
<i>Assurance vie</i> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL211E</b>

### PARCOURS : Introduction aux successions



Bénéficiaires désignés par la loi <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL213A
Bénéficiaires désignés par la volonté du défunt <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL213B
Régime fiscal de la succession <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL213C
Solutions d'optimisation de transmission du patrimoine <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL213D
Régime dérogatoire aux droits de succession : Assurance vie <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL213E
<b>ASSURANCE EMPRUNTEUR</b>				
Crédit immobilier et assurance emprunteur <span>DDA</span>	Bases	2 J	1207 €	AA035
Assurance emprunteur <span>DDA</span>	Bases	1 J	604 €	AA420
Vendre une assurance emprunteur <span>N</span>				AA441
Caractéristiques du marché de l'assurance emprunteur <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	CL304
Assurance emprunteur : Sélection du risque <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	CL305
Convention AERAS et le droit à l'oubli <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	CL306
Efforts de libération du marché de l'assurance emprunteur <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	CL319
Assurance emprunteur : Question sur le partage des bénéfices techniques et financiers <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	CL320
Effets du remboursement anticipé du prêt sur l'assurance <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	CL321
<b>PARCOURS : Bases de l'assurance emprunteur</b>				
Définition de l'assurance emprunteur <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL305A
Caractère obligatoire ou facultatif de l'assurance emprunteur <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL305B
Assurance emprunteur : "obligation d'information, devoir de conseil et de mise en garde pour l'organisme prêteur" <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL305C
<b>PARCOURS : Spécificités de l'assurance emprunteur</b>				
Assurance emprunteur : Cadre juridique de la déliaison <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL317A
Assurance emprunteur : Tarification et paiement des primes <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL317B
Assurance emprunteur : Paiement des prestations <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	20 MN	<span>UD</span>	DL317C
<b>IMMOBILIER</b>				
Vente en viager et investissement en viager immobilier	Perfect.	2 J	1269 €	AA395
Comprendre le fonctionnement d'une copropriété <span>DDA</span>	Bases	1 J	604 €	AA408
Loi Alur <span>N</span> <span>DDA</span>	Bases	11 MN	<span>UD</span>	BL058

# DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET RELATION CLIENT

## DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

S'initier au marketing dans l'assurance	Bases	2 J	1654 €	<b>AA200</b>
Marketing stratégique appliqué à l'assurance	Perfect.	2 J	1758 €	<b>AA201</b>
Transformer le sinistre en opportunité de fidélisation <b>DDA</b>	Bases	2 J	1810 €	<b>AC010</b>
Développer ses compétences commerciales <b>DDA</b>	Bases	2 J	1404 €	<b>AC023</b>
Techniques de négociation en entreprise <b>DDA</b>	Bases	2 J	1269 €	<b>AC046</b>
Intégrer le rebond commercial dans sa gestion client <b>DDA</b>	Perfect.	1 J	687 €	<b>AC047</b>
Décrocher la prise de rendez-vous par téléphone <b>DDA</b>	Perfect.	1 J	687 €	<b>AC048</b>
Vendre le refus de prise en charge d'un sinistre <b>DDA</b>	Perfect.	1 J	687 €	<b>AC049</b>
Social selling	Bases	2 J	1269 €	<b>AC050</b>
Fidélisation d'un portefeuille d'entreprise <b>DDA</b>	Bases	2 J	1269 €	<b>AC055</b>
Vente en face à face : De la prospection à la recommandation <b>DDA</b>	Bases	2 J	1269 €	<b>AC059</b>
Techniques de négociation	Bases	1 J	635 €	<b>AC063</b>
Entretien commercial <b>DDA</b>	Bases	1 H	<b>UD</b>	<b>CL295</b>
<b>PARCOURS : Plan d'action commercial</b>				
<i>De la stratégie d'entreprise au PAC <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL264A</b>
<i>Construire le plan d'actions commerciales <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL264B</b>
<i>Piloter le PAC <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL264C</b>
<b>PARCOURS : Parcours client au coeur de la stratégie digitale des entreprises d'assurance</b>				
<i>Qu'est ce que le parcours client ? <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL266A</b>
<i>Parcours client en assurance <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL266B</b>
<i>Construction d'un parcours client <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL266C</b>
<b>PARCOURS : Enjeux de la transformation digitale dans le secteur assurantiel</b>				
<i>Le digital modifie les attentes <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL268A</b>
<i>Conséquences sur la relation client <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL268B</b>
<i>Conséquences sur la distribution et les produits <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL268C</b>
<i>Conséquences sur la gestion des contrats et sinistres <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL268D</b>
<i>Conséquences sur les équipes <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL268E</b>
<b>PARCOURS : Base de la communication digitale</b>				
<i>Découvrir la communication digitale, ses canaux et ses outils <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL274A</b>
<i>Comprendre les enjeux de la communication digitale pour les professionnels de l'assurance <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL274B</b>
<i>Saisir les enjeux de la communication digitale de manière plus ciblée <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL274C</b>
<b>PARCOURS : Se perfectionner en communication digitale</b>				
<i>Définir une stratégie de communication digitale</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL275A</b>
<i>Mettre en place un plan opérationnel de communication digitale</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL275B</b>
<i>Communication digitale : mettre en place l'amélioration continue</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL275C</b>
<b>PARCOURS : Se perfectionner au parcours client en assurance</b>				
<i>Parcours client : objectifs avancés <b>DDA</b></i>	Perfect.	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL280A</b>
<i>Parcours client et organisation <b>DDA</b></i>	Perfect.	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL280B</b>
<i>Parcours client : Cas pratique <b>DDA</b></i>	Perfect.	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL280C</b>

## COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

Bien gérer son stress	Bases	2 J	1269 €	<b>AB025</b>
Bien gérer son temps	Bases	2 J	1269 €	<b>AB026</b>
Réussir sa prise de parole en public	Bases	2 J	1425 €	<b>AB027</b>
Mindmapping	Bases	2 J	1269 €	<b>AB063</b>
Gestion des sinistres par téléphone	Bases	2 J	1810 €	<b>AC014</b>
Ecrit professionnel au service de l'assuré <b>DDA</b>	Bases	2 J	1269 €	<b>AC018</b>
Gérer les situations conflictuelles	Perfect.	2 J	1373 €	<b>AC022</b>
Gérer et traiter efficacement les objections	Perfect.	1 J	1061 €	<b>AC025</b>
Mettre l'expérience client au cœur de sa stratégie <b>DDA</b>	Expertise	2 J	1477 €	<b>AC045</b>
Communication au service de la relation avec l'assuré	Bases	2 J	1269 €	<b>AC051</b>
Fondamentaux de la communication	Bases	2 J	1269 €	<b>AC053</b>
Valoriser l'accueil en agence	Bases	2 J	1384 €	<b>AC054</b>
Relation commerciale au téléphone <b>DDA</b>	Bases	2 J	1269 €	<b>AC056</b>
<b>PARCOURS : Réussir sa prise de parole en public</b>				
<i>Préparer sa prise de parole en public</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL224A</b>
<i>Bien gérer son stress lors d'une prise de parole en public</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL224B</b>
<i>Prise de parole en public : prêt de la tête aux pieds !</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL224C</b>
<i>Savoir utiliser sa voix</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL224D</b>
<i>Réussir dans 3 situations de prise de parole en public</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL224E</b>
<b>PARCOURS : Bien gérer ses émotions</b>				
<i>Réagir face au conflit <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL225A</b>
<i>Réagir face au stress <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL225B</b>
<i>Réagir face à la colère <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL225C</b>
<i>Réagir face à la détresse <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL225D</b>
<i>Maîtriser le DESC, outil de communication non violente <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL225E</b>
<b>PARCOURS : Bien gérer la relation avec l'assuré lors d'un sinistre</b>				
<i>Découvrir le cadre réglementaire et les enjeux de la gestion sinistre <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL226A</b>
<i>Différencier faits, opinions et sentiments <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL226B</b>
<i>Adopter un langage positif <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL226C</b>
<i>Maîtriser sa communication avec la congruence <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL226D</b>
<i>Opérer le rebond commercial <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL226E</b>
<b>PARCOURS : Bien gérer sa relation commerciale</b>				
<i>Réussir son premier contact client <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL228A</b>
<i>Mettre l'écoute active au sein de sa démarche commerciale <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL228B</b>
<i>Bien argumenter <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL228C</b>
<i>Transformer les objections client en opportunité commerciale <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL228D</b>
<i>Bien conclure son entretien commercial <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL228E</b>
<b>PARCOURS : Relation avec le client</b>				
<i>Information précontractuelle et contractuelle <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL232A</b>
<i>Devoir de conseil <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL232B</b>
<i>Protection du consommateur <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL232C</b>
<i>Gestion du contrat lors de la survenance du sinistre <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL232D</b>
<i>Règlement du litige lié à l'exécution du contrat <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL232E</b>

PARCOURS : S'organiser avec le Mindmapping				
Utiliser le mind mapping de façon simplissime	Bases	20 MN	UD	DL251A
Améliorer votre mémoire grâce au mind mapping !	Bases	20 MN	UD	DL251B
Découvrir les multiples applications du Mindmapping	Bases	20 MN	UD	DL251C
PARCOURS : Réussir sa communication grâce au storytelling				
Capter l'attention de ses audiences grâce à la technique du storytelling <b>DDA</b>	Bases	20 MN	UD	DL254A
Écrire une histoire au service de son objectif 1/2 <b>DDA</b>	Bases	20 MN	UD	DL254B
Écrire une histoire au service de son objectif 2/2 <b>DDA</b>	Bases	20 MN	UD	DL254C
Exemple de mise en pratique du storytelling : Elevator Pitch <b>DDA</b>	Bases	20 MN	UD	DL254D
Storytelling appliqué au projet managérial <b>DDA</b>	Bases	20 MN	UD	DL254E
PARCOURS : Bien gérer son temps				
Définir la recette personnelle de votre agenda	Bases	20 MN	UD	DL255A
Clés pour rester maître de son temps	Bases	20 MN	UD	DL255B
Distinguer et gérer l'urgent et l'important	Bases	20 MN	UD	DL255C
Pour que les outils digitaux soient vos alliés	Bases	20 MN	UD	DL255D
Jouer en équipe	Bases	20 MN	UD	DL255E
PARCOURS : E-réputation, un outil indispensable dans la stratégie de communication				
Comprendre les enjeux et l'importance de la E-réputation au travers de ses champs d'application <b>DDA</b>	Bases	20 MN	UD	DL256A
Maîtriser les principes de la E-réputation <b>DDA</b>	Bases	20 MN	UD	DL256B
Mettre en oeuvre sa E-réputation <b>DDA</b>	Bases	20 MN	UD	DL256C
Management de l'offre par les avis de ses clients <b>DDA</b>	Bases	20 MN	UD	DL256D
Gérer la crise <b>DDA</b>	Bases	20 MN	UD	DL256E
Bien gérer les émotions à distance	Bases	20 MN	UD	DL300
EFFICACITE PROFESSIONNELLE				
Anglais professionnel en assurance	Bases	2 J	1269 €	AB046
Utiliser les fonctions courantes de WORD <b>DDA</b>	Bases	1 J	635 €	AB060
Utiliser les fonctions courantes d'EXCEL <b>DDA</b>	Bases	1 J	635 €	AB061
Utiliser les fonctions courantes de POWERPOINT <b>DDA</b>	Bases	1 J	635 €	AB062
Pitcher pour convaincre	Bases	1 J	635 €	AB066
Excel : Outils de pilotage et d'aide à la décision <b>DDA</b>	Bases	1 J	635 €	AB070
Découvrir VBA / Macro (Excel)	Perfect.	1 J	635 €	AB071

## MANAGEMENT

### MANAGEMENT TRANSVERSE


Management de projet dans l'assurance	Bases	2 J	1269 €	AB044
Management transversal dans l'assurance	Perfect.	2 J	1373 €	AB045
Formation de formateurs occasionnels	Bases	2 J	1269 €	AB051
Manager avec la méthode DISC <b>DDA</b>	Bases	2 J	1269 €	AB053
Initiation au management digital	Bases	2 J	1269 €	AB056
Manager autrement <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1373 €	AB057
Manager le changement <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1373 €	AB058
Animer une réunion	Bases	1 J	635 €	AB064

Diversité et égalité, vecteur de performance	Bases	1 J	635 €	<b>AB065</b>
Construire son plan de développement des compétences	Bases	1 J	635 €	<b>AB068</b>
Animer une formation en classe virtuelle	Bases	1 J	635 €	<b>AB073</b>
Manager son agence d'assurance et ses collaborateurs. <b>DDA</b>	Bases	2 J	1269 €	<b>AC060</b>
<b>PARCOURS : Animer une formation</b>				
<i>Bien préparer sa formation</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL227A</b>
<i>Rester maître du temps en formation</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL227B</b>
<i>Gérer la diversité des participants en formation</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL227C</b>
<i>Bien conclure sa formation</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL227D</b>
<i>Concevoir un support d'animation au service de sa formation</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL227E</b>
<b>PARCOURS : Conduire des réunions avec efficacité</b>				
<i>Piliers de la préparation de la réunion <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL253A</b>
<i>S'affirmer en tant qu'animateur de réunion <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL253B</b>
<i>Dynamiser le travail d'équipe en réunion <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL253C</b>
<i>Gérer les résistances et les conflits dans les réunions <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL253D</b>
<i>Conditions de succès et d'efficacité d'une réunion <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL253E</b>
<b>PARCOURS : Manager un projet dans l'assurance</b>				
<i>Réussir le lancement de son projet <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL260A</b>
<i>Cadrer son projet <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL260B</b>
<i>Rédiger le cahier des charges du projet <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL260C</b>
<i>Organiser le recettage du projet <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL260D</b>
<i>Déployer le projet <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL260E</b>
<b>PARCOURS : Management à distance</b>				
<i>Commencez par être en empathie avec vos collaborateurs <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL267A</b>
<i>Clés pour garder une équipe soudée et performante <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL267B</b>
<i>Clés pour engager chaque collaborateur et favoriser l'autonomie <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL267C</b>
Réussir son animation de réunion à distance	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL299</b>
<b>MANAGEMENT D'EQUIPE</b>				
Manager ses collaborateurs à distance <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1373 €	<b>AB041</b>
Animer et mobiliser son équipe <b>DDA</b>	Bases	3 J	2184 €	<b>AB049</b>
Mener l'entretien individuel d'évaluation	Bases	1 J	635 €	<b>AB052</b>
Être maître d'apprentissage ou tuteur dans l'assurance	Bases	1 J	635 €	<b>AB054</b>
Devenir manager coach <b>DDA</b>	Bases	2 J	1269 €	<b>AB055</b>
Manager : réussir son recrutement	Bases	1 J	635 €	<b>AB059</b>
Entretiens professionnels et bilan à 6 ans	Bases	1 J	635 €	<b>AB067</b>
Devenir formateur et tuteur AFEST	Bases	1 J	635 €	<b>AB069</b>
AFEST	Bases	3H30	318 €	<b>CV051</b>
<b>PARCOURS : Manager Coach</b>				
<i>Confier une mission <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL249A</b>
<i>Donner du feedback <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL249B</b>
<i>Pratiques de coach pour manager <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL249C</b>
<i>Pratiques de coach pour manager (suite) <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL249D</b>
<i>Recadrer <b>DDA</b></i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL249E</b>

# COMPTABILITE ET ACTUARIAT

## COMPTABILITE D'ASSURANCE

Reporting réglementaire des entités d'assurance sous solvabilité 2	Perfect.	2 J	2663 €	<b>AA219</b>
Processus d'arrêtés des comptes en assurance non-vie	Perfect.	1 J	864 €	<b>AA221</b>
Investissements et actifs financiers <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1789 €	<b>AA250</b>
Impact de solvabilité 2 sur les états financiers	Expertise	2 J	1872 €	<b>AA349</b>
Consolidation des comptes d'entreprises d'assurance	Expertise	2 J	1872 €	<b>AA359</b>
Initiation à la comptabilité d'assurance	Bases	2 J	1623 €	<b>AE002</b>
Mécanismes de la comptabilité des entreprises d'assurance	Perfect.	3J	2590 €	<b>AE012</b>
Comptabilité des entreprises d'assurance : activité vie	Perfect.	1 J	864 €	<b>AE013</b>
Comptabilité des entreprises d'assurance : activité non-vie	Perfect.	1 J	864 €	<b>AE014</b>
Outils de contrôle interne comptable des entreprises d'assurance	Perfect.	1 J	1300 €	<b>AE015</b>
Contrôle de gestion appliqué à l'assurance	Perfect.	2 J	1727 €	<b>AE020</b>
Comptabilisation des opérations de réassurance	Perfect.	1 J	864 €	<b>AE021</b>
Comptabilité d'un cabinet de courtage	Bases	2 J	1644 €	<b>AE022</b>
Spécificités de la fiscalité de l'assurance : Taxes et impôts	Perfect.	2 J	1727 €	<b>AE023</b>
Maîtriser les normes IFRS	Expertise	1 J	936 €	<b>AE024</b>
Solvabilité 2 : de la comptabilité au pilier 3	Perfect.	1 J	864 €	<b>AE025</b>
Comptabilité des placements d'assurance	Expertise	2 J	1872 €	<b>AE026</b>
Lire et analyser les comptes annuels	Bases	2 J	1623 €	<b>AE028</b>
Comprendre l'entreprise à travers ses comptes	Bases	2 J	1623 €	<b>AE030</b>
Initiation à la nouvelle norme IFRS 9 relative aux actifs	Bases	1 J	812 €	<b>AE031</b>
Solvabilité 2	Bases	1 J	812 €	<b>AE043</b>
3 piliers de Solvabilité 2	Bases	1 J	812 €	<b>AE045</b>
Comptabilité des assurances	Bases	1 J	812 €	<b>AE046</b>
Comprendre les grands principes Actif / Passif en assurance vie	Bases	1 J	812 €	<b>AE047</b>
Provisions techniques et inventaire en Solvabilité 1 - Assurance vie	Bases	1 J	812 €	<b>AE048</b>
Solvabilité 2 : introduction <b>DDA</b>	Bases	1 H	84 €	<b>CV036</b>
Solvabilité 2 : Fonction actuarielle	Bases	4 H	333 €	<b>CV037</b>
Solvabilité 2 : Fonction gestion des risques	Bases	4H30	375 €	<b>CV038</b>
Solvabilité 2 : Fonction conformité / contrôle interne	Bases	4 H	333 €	<b>CV039</b>
Comptes de résultat techniques prévoyance/santé <b>DDA</b>	Perfect.	20 MN	<b>UD</b>	<b>CL294</b>
<b>PARCOURS : Bases de la comptabilité d'assurance</b>				
<i>Comptabilité générale et comptes annuels</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL279A</b>
<i>Principes de la comptabilité</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL279B</b>
<i>Bilan et compte de résultat de l'assureur</i>	Bases	20 MN	<b>UD</b>	<b>DL279C</b>
<b>ACTUARIAT</b>				
Gestion actif-passif en assurance	Perfect.	1 J	936 €	<b>AE018</b>
Tarification et provisionnement en assurance dommages	Bases	2 J	1768 €	<b>AE029</b>
Initiation à l'actuariat en prévoyance santé collective <b>DDA</b>	Bases	1 J	884 €	<b>AE033</b>
Initiation à l'actuariat en épargne retraite <b>DDA</b>	Bases	1 J	884 €	<b>AE034</b>
Actuariat marché épargne retraite <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1872 €	<b>AE035</b>
Actuariat marché prévoyance santé collective <b>DDA</b>	Perfect.	2 J	1872 €	<b>AE036</b>
Initiation à la Solvabilité II	Bases	1 J	884 €	<b>AE037</b>
Expertise Solvabilité 2 : Comprendre le modèle standard	Perfect.	2 J	1872 €	<b>AE038</b>
Expertise Solvabilité 2 : ORSA	Perfect.	1 J	936 €	<b>AE039</b>

Initiation technique aux normes IFRS 17	Bases	1 J	884 €	<b>AE040</b>
Mise en application des normes IFRS 17	Perfect.	2 J	1872 €	<b>AE041</b>
Estimation des passifs d'actuariat	Bases	1 J	884 €	<b>AE042</b>
Principes de l'actif / passif en actuariat vie	Bases	1 J	884 €	<b>AE044</b>
Introduction à l'eurocroissance 	Bases	1 J	884 €	<b>AE051</b>
Pilotage stratégique et financier	Expertise	1 J	999 €	<b>AE052</b>
Reporting extra financier et approche ESG	Expertise	1 J	999 €	<b>AE053</b>
Rapports RSR et SFCR en communication financière	Expertise	1 J	999 €	<b>AE054</b>
Piliers 2 et ORSA	Expertise	1 J	999 €	<b>AE055</b>
Points clefs pour la rédaction du rapport de la fonction actuarielle pour une mutuelle santé	Expertise	1 J	999 €	<b>AE056</b>
Mise en place d'un modèle simplifié de projections ORSA pour une mutuelle santé	Bases	1 J	884 €	<b>AE057</b>

## → CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATION INTER

### Article 1 - Inscription

Toute inscription à une formation est enregistrée en fonction de l'ordre d'arrivée et en fonction des places disponibles. L'inscription doit parvenir à l'Ifpass dans les meilleurs délais et au plus tard 15 jours ouvrés avant le début du stage. Le bulletin, dûment complété, peut être envoyé par courrier, mail ou à partir du site [www.ifpass.fr](http://www.ifpass.fr). Pour chaque formation un nombre minimum et maximum de participants est défini, les inscriptions réglées sont retenues en priorité.

### Article 2 – Obligations respectives des parties

Le client reçoit une convention de formation simplifiée établie en deux exemplaires et s'engage à retourner à l'Ifpass un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

Si le client est une personne ayant entrepris ladite action de formation à titre individuel et à ses frais, un contrat de formation professionnelle sera établi conformément aux dispositions des articles L 6353-3 et L 6353-4 du Code du Travail. Une convocation précisant la date, les lieux de formation et de restauration et les horaires, est adressée au responsable de l'inscription avec un programme détaillé. Ces documents sont à remettre au participant.

A l'issue de chaque formation, une attestation de suivi est adressée au responsable de l'inscription, avec la facture correspondante. Le stagiaire devra respecter le règlement intérieur, consultable également sur le site internet et dans les locaux de l'Ifpass.

### Article 3 – Annulation - absences - remplacement

- Du fait du client

Toute annulation peut être faite par le client sans frais, si l'annulation parvient à l'Ifpass, par écrit (courrier, e-mail) au moins 10 jours ouvrés avant le début du stage. Toute annulation reçue moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, entraîne le versement de frais de désistement d'un montant égal à 50% du prix de la prestation.

En cas d'absence totale ou partielle, ou d'abandon, l'Ifpass retiendra le coût total de l'action de formation sauf en cas de force majeure avérée.

- Remplacement

Lorsqu'un participant ne peut assister à une formation pour laquelle il a été inscrit, il peut être remplacé par un collaborateur de la même entreprise. Le nom et coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmés par écrit à l'Ifpass par le responsable de formation.

- Du fait de l'Ifpass

Si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant, l'Ifpass se réserve la possibilité d'ajourner ou d'annuler la prestation sans indemnisation. Dans ce cas, l'Ifpass en informe le responsable de l'inscription et propose une inscription ultérieure sur la prochaine session.

À l'exception des sessions garanties pour lesquelles aucun nombre minimum de participants n'est requis.

### Article 4 – Facturation et règlement

Les prix des formations sont indiqués sur chaque programme, en euros, exonérés de TVA (art.261-4-4° 6ème alinéa, décret 94.764 30 août 1994).

Les repas sont offerts. À l'issue de la prestation, la facture est établie en un seul exemplaire et libellée conformément au bulletin d'inscription. Le règlement au comptant et sans escompte est attendu au plus tard à la date d'échéance figurant sur la facture, par virement, prélèvement ou le cas échéant par chèque. À défaut, des pénalités de retard seront facturées à un taux annuel de 3 fois le taux d'intérêt légal calculé par mensualité. Pour les formations avec des dates discontinues, l'Ifpass établira une facture par période mensuelle.

### Article 5 – Déductibilité des dépenses

Les actions de formation proposées par l'Ifpass entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue définies dans le livre IX du Code du Travail. La réalisation des prestations de l'Ifpass contribue aux dépenses déductibles du plan de formation. Il appartient au client de vérifier l'imputabilité de l'action de formation choisie.

Toutes sommes facturées à titre de dédommagement : dédit, abandon, absence, ne sont pas imputables sur le budget de formation et ne pourront pas être prises en charge par un organisme financeur.

### Article 6 – Règles de prise en charge

En cas de prise en charge par un organisme payeur agréé, il appartient au client d'effectuer lui-même la demande de financement avant le début de la formation. L'accord doit être communiqué à l'Ifpass au moment de l'inscription. Dans le cas où l'accord de prise en charge de l'organisme payeur ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité de la prestation pourra être facturée au client. Si la prise en charge est partielle, la différence sera directement facturée au client.

Il appartient au client de communiquer à l'organisme payeur tous les éléments indispensables pour assurer le paiement. Si celui-ci n'était pas effectué l'Ifpass serait fondé à réclamer le montant de ce paiement à l'entreprise inscrite solidairement débitrice à son égard.

## → CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FOAD

### Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les conditions et modalités de commande, de paiement et de déroulement des Formations Ouvertes et à Distance - FOAD (E-Learning, Fast Learning et Classe Virtuelle) proposées par l'Ifpass. En particulier, les présentes conditions régissent les prestations, de l'Ifpass, des supports permettant la formation à distance. Toute validation de commande, pour un ou plusieurs services de formation, implique la consultation préalable des présentes conditions générales et l'adhésion irrévocable et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Le fait que l'Ifpass ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconques des conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation de sa part à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconques des dites conditions.

### Article 2 – Commande

Toute commande est ferme et définitive dès réception par l'Ifpass du bulletin d'inscription signé par le client. Le client peut également passer commande auprès de l'Ifpass directement sur son site web en suivant la procédure de commande. Le choix et l'achat d'un module de FOAD par le client relève de sa seule responsabilité. À compter de la validation de la commande par le client, celui-ci ne pourra pas l'annuler ni la modifier. Toute commande passée sera confirmée par l'envoi au client d'un e-mail de confirmation de sa commande. Dans le cas de commandes multiples, le client communique à l'Ifpass la liste des utilisateurs finaux (nom, prénom, téléphone et adresse électronique), afin de permettre l'élaboration de protocoles individuels de FOAD. À cet égard, l'Ifpass se réserve le droit de demander au client de lui fournir des renseignements ou pièces justificatives complémentaires. L'Ifpass se

réserve le droit de ne pas confirmer une commande ou de ne pas l'honorer, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnisation, notamment en cas non production par le client des renseignements ou pièces justificatives complémentaires demandées ou de litige avec le client portant sur le paiement d'une commande antérieure. Dans ce cas, l'Ifpass informe le client de son refus de donner suite à la commande passée. Le client s'engage à vérifier la compatibilité technique des produits proposés l'Ifpass avec son propre matériel, avant la validation de toute commande.

L'impossibilité pour le client d'utiliser le produit acheté, pour quelque cause que ce soit, notamment en cas d'incompatibilité avec le matériel du client ne donnera lieu à aucun dédommagement de la part de l'Ifpass, ni à l'annulation de la commande.

### Article 3 – Activation du compte e-learning

Une fois la commande du client confirmée par l'Ifpass, ce dernier reçoit par mail à l'adresse électronique préalablement communiquée à l'Ifpass, un identifiant et un mot de passe, pour chacun des utilisateurs finaux, le cas échéant, afin de permettre l'accès à la plate-forme de formation choisie. L'utilisateur final est entendu comme la personne physique pour le compte de laquelle le client a commandé un module de formation (Cf. Article 2 Commande).

L'utilisateur du compte bénéficie d'une assistance technique par téléphone en cas de difficultés lors de la connexion au module de formation. Un suivi technique et pédagogique est assuré par l'Ifpass. Une évaluation et/ou un compte rendu de formation est adressée au client qui en fait la demande, afin de justifier du suivi de ladite formation. À sa demande lors de la commande, le client peut bénéficier d'un tutorat ; cette prestation optionnelle fera l'objet d'une facturation complémentaire.

Aucune annulation de la commande ne pourra être acceptée à compter de la date où l'utilisateur aura fait usage de l'identifiant et du mot de passe lui permettant d'accéder à la plateforme e-learning de l'Ifpass.

### Article 4 – Livraison - droit de rétractation

Les supports nécessaires à la FOAD - livres, brochures, vidéos, cédéroms, etc... (ci-après désignés "les produits") sont livrés à l'adresse précisée par le client lors de la commande.

Toute indisponibilité de module pour quelque cause que ce soit, ne pourra donner lieu à un quelconque dédommagement par l'Ifpass.

Le client dispose d'un délai de rétraction de 14 jours à compter de la date de réception par ses soins ou par toute personne habilitée à cet effet. S'il entend se rétracter, le client retourne le produit pour échange ou remboursement, sans pénalité. Le droit de rétraction, valable pour les produits achetés, ne pourra en revanche pas être exercé s'agissant des formations et/ou des documents accessibles en ligne.

### Article 5 – Prix - règlement

Les prix sont indiqués en euros et ne sont pas soumis à TVA. La facturation est établie sur la base des tarifs en vigueur lors de la validation de la commande par le client. Le paiement devient exigible dès confirmation de la commande par l'Ifpass. Le règlement est effectué soit par virement, prélèvement ou le cas échéant par chèque.

Les éventuels taxes, droits de douane, de frais de télécommunication, ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du client.

En cas de prise en charge par un organisme payeur agréé, il appartient au client d'effectuer lui-même la demande de financement avant de passer commande. L'accord doit être communiqué à l'Ifpass lors de la validation de la commande. À défaut, la facture sera établie pour le montant global du prix de la formation à l'ordre du client, qui devra l'acquitter. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit, au paiement par le client des pénalités de retard fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, calculé par mensualité.

### Article 6 – Utilisation - droit de propriété intellectuelle

Le client bénéficie d'un droit d'utilisation personnel et exclusif des éléments mis à sa disposition par l'Ifpass. L'identifiant et le mot de passe communiqués par voie électronique au client sont strictement personnels et confidentiels et placés sous sa seule responsabilité. Le client s'engage à ne pas céder, revendre, ni partager ces données avec quiconque, sans autorisation préalable de l'Ifpass. À cet égard, le client se porte garant de la bonne exécution de cette clause par les différents utilisateurs pour le compte desquels il aura passé commande et devra répondre de toute utilisation frauduleuse. La commande d'un ou plusieurs modules de formation n'implique aucunement la cession des droits de propriété intellectuelle qui s'y rattachent : l'Ifpass conserve la propriété intellectuelle de l'ensemble des modules de formation et de leur contenu. Toute reproduction, copie, falsification, même partielle, par le client des supports mis à sa disposition par l'Ifpass dans le cadre de la formation (textes, cd-rom, clef USB, DVD, vidéos, livres, brochures, logiciels, fichiers...) est strictement interdite. Le client s'engage par ailleurs à ne pas modifier, ni supprimer des supports précités, même partiellement, les mentions légales, ainsi que toute mention relative à l'auteur et/ou à la propriété intellectuelle.

## → CONDITIONS GÉNÉRALES COMMUNES INTER/FOAD

### Article 7 – Informatique et libertés

Les informations collectées par l'IFPASS, font l'objet d'un traitement, sous sa responsabilité, ayant pour finalité la gestion et le suivi de votre inscription.

Les traitements mis en œuvre pour réaliser ces finalités sont fondés sur l'intérêt légitime. Les données collectées sont destinées aux personnels de l'IFPASS habilités.

Elles sont conservées pendant le temps nécessaire à la gestion de votre inscription.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : IFPASS 172-174, rue de la république

92817 Puteaux Cedex

Ou par e-mail à l'adresse : [rgpd@ifpass.fr](mailto:rgpd@ifpass.fr)

Merci de joindre une copie d'un titre d'identité signé.

Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

### Article 8 – Recours amiable ou judiciaire

En cas de litige survenant entre le client et l'Ifpass à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal compétent du lieu de domiciliation de l'Ifpass.



**DÉCOUVREZ NOTRE SITE**  
**[www.ifpass.fr](http://www.ifpass.fr)**

**CONSULTEZ NOTRE CATALOGUE 2023 EN LIGNE**



- SOCIÉTÉS D'ASSURANCES
- BANCASSURANCE
- MUTUELLES
- INSTITUTIONS DE RETRAITE
- ET PRÉVOYANCE
- AGENTS GÉNÉRAUX
- COURTIERS
- ASSISTANCE
- SERVICES ASSURANCE
- DES ENTREPRISES
- ADMINISTRATIONS
- COLLECTIVITÉS LOCALES

# ACCOMPAGNER LES RICHESSES HUMAINES



[www.ifpass.fr](http://www.ifpass.fr)



**DÉCOUVREZ NOTRE SITE [WWW.IFPASS.FR](http://WWW.IFPASS.FR)**

CONSULTEZ NOTRE CATALOGUE 2022 EN LIGNE

SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

BANCASSUREURS

MUTUELLES

INSTITUTIONS DE RETRAITE

ET PRÉVOYANCE

AGENTS GÉNÉRAUX

COURTIERS

ASSISTANCE

SERVICES ASSURANCE

DES ENTREPRISES

ADMINISTRATIONS

COLLECTIVITÉS LOCALES